

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAU IX : 103 rue Ste-Anne

UNE JOURNÉE INOUBLIABLE POUR QUÉBEC

Selze archevêques et évêques, les premiers ministres du Canada et de la province de Québec, les membres du Barreau et de la magistrature, les représentants de la municipalité et des grands corps publics marchent dans le défilé qui précède le dais. Une procession de deux milles de longueur.

La journée d'hier a été belle pour Québec. La foi et le dévouement d'un peuple chrétien avaient fait merveille pour orner notre vieille capitale et la providence a voulu qu'une température idéale, une légère brise d'été tempérant l'ardeur d'un soleil de juin, vint ajouter un dernier coup de pinceau à incomparable tableau.

Le matin, dès 8 heures, des groupes se formaient en face de la Basilique. Une joie visible se reflétait sur tous les visages, les craintes que font toujours naître à Québec les caprices de la température, se dissipaient comme ces nuages sombres que l'orage avait déchiré la veille, et dans ce cadre admirable formé par la Basilique avec son portique finement sculpté et ses bannières jaunes et rouges, l'hôtel de Ville, ses tentures tricolores et ses tours surmontées de pavillons, les magasins pavés, de drapeaux aux multiples couleurs, se groupaient les éléments d'un tableau féerique.

L'une après l'autre, chacune des confréries ou sociétés de la paroisse Notre-Dame, prenait la place qui lui avait été assignée. Vers 8 1/2 heures, l'apparition des Zouaves soulevait les murmures d'approbation accoutumés, puis, les cadets du Mont Saint-Louis se faisaient remarquer, à leur tour, très élégants dans leurs uniformes galonnés d'or.

Leur excellente fanfare a eu maintes fois l'occasion de se faire entendre sur le parcours. En attendant le signal du départ, Zouaves et cadets ne rangèrent de chaque côté de la rue de la Fabrique, où la foule commençait à affluer.

LE DÉPART

Tandis qu'à la Basilique, on se mettait à la file, les autres paroisses réunies chacune au poste indiqué, s'apprêtèrent à prendre position. L'une après l'autre, de manière que la paroisse de Notre-Dame fut la dernière de la procession. Voici l'ordre du cortège.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Rues de la Fabrique, St-Jean, Boulevard Langelier, St-Joseph, St-Paul, St-Nicolas, Côte du Palais, St-Jean, de la Fabrique.

ORDRE DE LA PROCESSION

Paroisse Saint-Malo
Fanfare des Hussards, Bannière Saint-Joseph, Membres de la Caisse Populaire, Drapeau du Sacré-Cœur, Société de Tempérance, Bannière de la Sainte Vierge, Congréganistes.

Paroisse Saint-Sauveur
Garde des Chasseurs Salaberry, Jeunes gens avec bannières et drapeaux, Fanfare de l'Union Lamblotte, Officiers des unions ouvrières et des sociétés religieuses et nationales. Les hommes avec drapeaux et bannières.

Limoulin
Bannière paroissiale, Fanfare Mastal, Drapeau du Sacré-Cœur, Jeunes gens de la Ligue, Société de Tempérance.

Stadacona
Bannière du Sacré-Cœur, Jeunes gens, Bannière de la Tempérance, Hommes.

Notre-Dame de la Garde
Fanfare l'Harmonie de Beauport, Bannière de St-Jean-Baptiste, Sociétaires, Bannière St-Vincent de Paul, Membres de la conférence.

Notre-Dame de Jacques-Cartier
Fanfare Ste-Cécile de Lewiston, Garde Jacques-Cartier, Forestiers catholiques, Bannière de la Ste-Vierge, Congréganistes et hommes de la paroisse.

Saint-Jean-Baptiste
Bannière de la paroisse, Marguilliers, Corps des Zouaves avec fanfare, Union Saint-Joseph avec bannière, Officiers des unions religieuses et nationales, Drapeau du Sacré-Cœur, Membres de la ligue des jeunes gens, Congréganistes jeunes gens, Hommes : Ligueurs et Congréganistes.

Saint-Patrice de Québec
Bannière paroissiale, St-Patrice, Fanfare du St-Carabiniers Royaux, Sociétés religieuses, Jeunes gens, Hommes, Plusieurs bannières.

Saint-Roch de Québec

Fanfare de la Garde Champlain, Garde Champlain, Bannière du Sacré-Cœur, escortée des drapeaux de la Jeune et de l'Ancienne Ligue, les jeunes gens de la société de la Croix de Tempérance qui ne sont pas congréganistes, avec insignes de tempérance. Bannière de la Sainte-Famille, les hommes de la tempérance qui ne sont pas congréganistes, avec insignes de la tempérance, Drapeau des Congréganistes, Bannière de la Ste-Vierge, les jeunes gens congréganistes, avec insignes de la tempérance et de la congrégation, le conseil des jeunes gens congréganistes, avec insignes et colliers, Bannière de la Bonne Mort, les hommes congréganistes, avec insignes de la tempérance et de la congrégation, les conseils des hommes congréganistes, avec insignes et colliers.

Basilique de Québec

Bannière paroissiale, les Marguilliers de la Fabrique, Fanfare de l'Artillerie Royale, Zouaves, Bannière du Sacré-Cœur, Membres de l'Association catholique de la jeunesse, Fanfare du Mont St-Louis, Chevaliers de Colomb, Bannière de la Sainte-Vierge, Congréganistes, Jeunes gens et hommes, Fanfare du Petit Séminaire, Elèves externes et internes.

Les religieuses :—Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, Soeurs de l'Espérance, Soeurs Blanches d'Afrique, Soeurs Servantes du Sacré-Cœur de Marie, Soeurs Franciscaines Mission, de Marie, Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Soeurs de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Soeurs de Jésus-Marie, Soeurs du Bon-Pasteur, Soeurs de la Charité, Soeurs de l'Hôpital-Général, Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Québec, Soeurs Ursulines.

Le Clergé :—La croix de procession et deux acolytes, les Frères Maristes, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Pères Blancs d'Afrique, les Pères Missionnaires du Sacré-Cœur, les Pères de Sainte-Croix, les Pères de Saint-Vincent de Paul, les Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne, les Pères Rédemptoristes de Saint-Patrice, les Pères Oblats de Marie Immaculée, les Pères Dominicains, les Pères Capucins, les Pères Franciscains, les Pères Jésuites, les prêtres en surplis, les sous-diacres parés, les diacres parés, les prêtres en chasuble, les chanoines, Séminaristes en chape, les Evêques, avec chape, mitre et crosse, les fleuristes, le dais porté par quatre diacres, les Très Saint-Sacrement, le corps Universitaire de Laval, le peuple.

DESCRIPTION

Chaque paroisse avait sa fanfare, ses bannières : toutes les gardes indépendantes de la ville, les Zouaves de Québec, St-Hyacinthe et Coaticook, rehaussaient de leur tenue martiale et de leurs joyeuses sonneries de clairons, l'éclat d'une cérémonie déjà si imposante.

La paroisse de la Basilique, surtout, attirait les regards.

L'élément religieux y occupait une place prépondérante.

Tous les couvents de la ville y étaient représentés, chacun par une délégation de douze soeurs.

On remarquait entre autres, les soeurs Ursulines, qu'une permission spéciale avait fait sortir de leur cloître. Des jeunes filles vêtues de blanc prenaient place avec les religieuses.

La Basilique était la seule paroisse où les femmes fussent représentées.

Après les religieuses venaient un long défilé des communautés d'hommes et du clergé séculier, les sous-diacres et les diacres parés, les prêtres en chasubles, les séminaristes en dalmatique, puis, spectacle plein de majesté, seize évêques, revêtus de leurs ornements pontificaux, crosse en main et mitre en tête.

C'étaient Mgr Sbarretti, délégué pontifical, assisté de messeigneurs Marois et Tétu.

Mgr Bégin, archevêque de Québec, assisté de Messeigneurs Rouleau et Gagnon.

Spectacle grandiose de la procession du Saint Sacrement dans les rues de la ville. Décorations admirables des édifices publics et privés. La population rivalise de zèle pour honorer Jésus-Hostie.

Mgr Howley, archevêque de St-Jean, Terre-Neuve, assisté de Messeigneurs Signoret et Reardon.

Mgr McCarthy, archevêque d'Halifax, assisté de Mgr Hamilton et de M. l'abbé P. Lachance.

Mgr McEvoy, archevêque de Toronto, assisté de MM. les abbés Vincent et Lavergne.

Mgr O'Connor, évêque de Peterborough, assisté de M. l'abbé Burke.

Mgr McDonald évêque de Charlottetown, assisté par MM. les abbés Ronald McDonald et Jos. Roy.

Mgr Blais, évêque de Rimouski, assisté par MM. les abbés Fleury et Dubé.

Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, assisté par MM. les abbés Garon et Beaudry.

Mgr Casey, évêque de St-Jean, N. B., assisté par MM. les abbés Lindsay et G. Desjardins.

Mgr Brunault, évêque de Nicolet, assisté par MM. les abbés Germain et Daoust.

Mgr Archambault, évêque de Jonkette, assisté par MM. les abbés Chevalier et Gervais.

Mgr Merel, évêque de Orléans, préfet apostolique en Chine, assisté par MM. les abbés Carrier et Lajoie, P. S. S.

Mgr Blanche, Vicaire-général du golfe St-Laurent, assisté par M. l'abbé Le Valois.

Mgr Guertin, évêque de Manchester, assisté par MM. les abbés Doucet et Gosselin.

Mgr Roy, coadjuteur, évêque de

Wilfrid Laurier, Sir Chs. Fitzpatrick, l'hon. M. R. Lemieux, l'hon. M. L. Gouin, le sénateur Tessier, le maire Garneau, les diverses facultés de l'Université.

Des chœurs échelonnés de distance en distance saluaient de leurs chants le divin rédempteur. "Hosanna filio David" "Gloire au fils de David", l'inscription arborée au fronton de la Basilique était le refrain de tous les cantiques, elle était dans toutes les bouches, elle ravissait tous les cœurs.

Les élèves de l'Académie Commerciale échelonnés sur les marches du perron de l'Hôtel de Ville, les jeunes filles des Ursulines, groupées près de la rue St-Stanislas interprétaient en des accents pleins de douceur, les transports qui faisaient battre l'âme du peuple.

CHOEURS

Des chœurs magnifiques et puissants avaient été disposés sur le parcours de la procession. Chez Fagny et Lepinay, les dames de Sainte-Anne de St-Jean-Baptiste ; chez Gauvin, les élèves du Bon Pasteur ; à l'église St-Jean, l'Union Musicale ; près de la remise des tramways, les enfants du Patronage ; à la rue Maréchal, les élèves des Frères de St-Jean-Baptiste ; à la rue Salaberry, le chœur de Manière ; au sommet de la côte du Boulevard, les élèves des Frères de St-Sauveur.

Qu'ils étaient suaves et doux ces chants qui tantôt imploraient les

Hostie leur amour et leur vénération. Après vingt minutes d'attente environ le clairon se fait entendre au loin et bientôt de bataillon en bataillon, le même signe est répété jusqu'à l'autre extrémité de la procession. La foule reprend sa marche, les chants se font entendre de nouveau, les clairons à leur tour lancent dans les airs leurs notes joyeuses.

"Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant". Cette sublime réponse de Pierre à son divin maître, qui se présente sur son passage, ces vierges du sanctuaire, dont la prière ardente et pieuse monte comme un encens parfumé, ces nombreux évêques, ces ministres du sanctuaire qui se pressent autour de l'ostensoir, tout nous le proclame hautement.

Ces bannières, ces drapeaux, ces oriflammes, parmi lesquels on remarque particulièrement le drapeau du Sacré-Cœur, ne nous indiquent-ils pas le triomphe d'un grand roi qui attire, qui entraîne tout à lui par sa bonté et la munificence de ses dons.

Sur tout le parcours de la procession en effet on s'était fait un devoir

illumination féerique dans la soirée. Sur toute la route suivie par la procession, illuminations aux fenêtres et à l'extérieur des édifices. Séance de clôture de l'année universitaire. Collation des diplômes. Discours de Mgr le Recteur et de M. l'abbé A. Gosselin, éloge de Mgr de Laval par M. Adjutor Rivard.

de la scène, et en haut duquel dans un instant répandra sur la foule ses abondantes bénédictions.

AU BOULEVARD LANGELIER

Les fanfares, les chants pieux se font entendre depuis longtemps et d'aussi loin que les yeux peuvent voir on aperçoit descendant par la côte pour se déployer sur le boulevard et défilant par la rue St-Joseph l'imposante procession des citoyens de toutes les paroisses attenantes à la vieille cité de Québec avec leurs sociétés aux symboliques insignes leurs corps de garde, leurs fanfares en costumes de fêtes, tous marchant bannière en tête, front nu sous le soleil et dans le vent, en formulant des prières, ou égrenant un chapelet.

D'abord c'est St-Malo, St-Sauveur escortés de l'Union Lamblotte et de la Garde de Salaberry, puis Stadacona, l'Harmonie de Beauport suivie des paroissiens, les cadets de Lewiston, les Zouaves de Trois-Rivières superbement dans leur tenue militaire, ils vont au son des fanfares et des clairons, ils passent pendant que le chœur de St-Sauveur établi dans le balcon du boulevard stimule leur ardeur par de pieux chants.

La foule est immense autour du gigantesque reposoir sur le boulevard et la police a peine à tenir le chemin libre. On voit paraître la bannière des congréganistes du faubourg St-Jean puis la fanfare du 8ème bataillon suit avec le peuple, ensuite c'est la bannière de St-Patrice, protégeant les siens, la Garde Champlain petite et grande marchant droites et fières ; après c'est la magnifique bannière de la Ligue du Sacré-Cœur de St-Roch, bannière de St-Joseph, bannière de Marie, congréganistes portant insignes et colliers d'or, bannière de la congrégation des jeunes, bannière de la Congrégation de Notre-Dame, et la paroisse de Notre-Dame.

Au loin, les prélats commencent à descendre, escortés des enfants de chœur pendant que les élèves du Séminaire de Québec défilent sous nos yeux à l'ombre de leur bannière de l'Ange-Gardien.

LES COMMUNAUTÉS

Suivent les religieuses de toutes nos communautés québécoises et des environs : Soeurs de Limoulin servantes de Jésus, soeurs de St-Joseph, de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, du Bon-Pasteur, soeurs de la Charité, de l'Hôpital général, de la Congrégation ; elles sont sorties de leur solitude, elles se sont enrôlées dans les rangs de la procession pour en relever l'éclat et rendre un public hommage au Christ-Dieu. Après ce sont les Zouaves vétérans, la fanfare de la Batterie B., clairons des Zouaves suivant l'arme à l'épaule.

Les prélats ont atteint le pied de la côte du Boulevard et pardessus les têtes découvertes de la foule on aperçoit leurs mitres jaunes et leurs croix dorées, ils s'avancent pendant que les religieux de toutes couleurs et de toutes les communautés, achèvent de défilé ne cessant de prêcher par leur recueillement et leur piété la foi et l'amour de notre Dieu.

Frères Maristes, pères Blancs d'Afrique, pères de Ste-Croix, pères du Patronage, Rédemptoristes, Dominicains, Capucins et Franciscains, un détachement des Zouaves, sous le commandement des Lieutenants Giroux et Dorion vient se ranger devant le reposoir. Le Grand Séminaire, et un nombre considérable de prêtres en dalmatiques et chapes avancent jusqu'au pied du gigantesque reposoir et se placent de chaque côté sur 5 rangs de profondeur.

AU REPOSOIR

Les prélats arrivent suivis du S. Sacrement qui protège la garde des Zouaves ; la foule est si compacte que beaucoup ne peuvent se mettre à genoux et s'inclinent profondément, ils adorent bébêtement, du fond de leur cœur Celui qui passe en bénissant, leur Dieu pour qui ils donneraient tout leur sang.

LES ZOUAVES ONT PRÉSENTÉ LES ARMES

Mgr Roy gravit les degrés du majestueux arc de triomphe au sommet duquel on a dressé une magnifique

autel. De chaque côté de l'escalier qui conduit au reposoir, on lit ces paroles de foi et d'amour : "Je suis le pain de vie", "Mon Seigneur et mon Dieu".

L'autel est recouvert d'un superbe dôme semé de lumières électriques aux diverses couleurs.

Jésus prend place au milieu des palmiers et des lis sur son trône de gloire que l'amour de ses enfants lui ont élevé en ce jour de réjouissance et de pardon.

Tous les yeux sont maintenant fixés vers l'autel ; le chœur de St-Sauveur entonne le "Tantum Ergo", les hommes pris d'enthousiasme s'y joignent. Le célébrant, d'une voix émue et attendrie, reprend "Amen".

Les clairons sonnent, les Zouaves présentent les armes à Dieu, la foule, 15 milles personnes échelonnées sur les édifices, le long des trottoirs, s'incline et adore.

Jamais spectacle plus émouvant, jamais scène plus profondément religieuse ne s'est encore vue, c'est tout un peuple sincèrement chrétien qui manifeste sa foi en un jour inoubliable.

LA PROCESSION SE REMET EN MARCHÉ

A 11 heures précises, la procession, aux douces mélodies des fanfares, aux chants pieux des chœurs qui viennent d'entamer le "Panis Angelicus", bientôt suivi du "Domine Salva nos fac regem", aux joyeux carillons des cloches de Jacques-Cartier et de St-Sauveur, se remet en marche. La foule du peuple s'écarte pour faire place à son divin Roi et se presse derrière Lui.

Les professeurs de l'Université, portant toges et toques ont juste le temps de prendre leur place derrière le dais.

D'autres, ne pouvant se rassasier de cette scène émouvante, désirent aussi se trouver le nouveau sur le passage du Maître pour en recueillir une nouvelle bénédiction, prennent par les rues détournées et reparaissent devant l'église Jacques-Cartier.

LE CHOEUR DE JACQUES-CARTIER

Plus de 800 voix, hommes, femmes et enfants, groupés sur une immense estrade, chantent des cantiques à la Vierge : "Reine des cieux jette les yeux" ; regarde tes enfants qui acclament ton Fils et leur Sauveur ; "Pitié mon Dieu pour Rome et la Patrie". On alterne maintenant "Chantons les combats et la gloire", pendant que le chœur de la procession clame le "Benedictus Dominus Israel".

Le S. Sacrement passe devant l'église de Jacques-Cartier et les 800 voix se faisant l'interprète des sentiments qui animent le peuple, exalte son bonheur et sa reconnaissance : Magnificat ! Magnificat ! anima mea Dominum ! Et exultavit spiritus meus in deo salutari meo : Mon âme ; chante ton Seigneur, et que mon esprit et mon cœur se réjouissent en Dieu mon Sauveur. Le peuple se prosterne en terre, les fleuristes jettent des fleurs, les encensoirs de l'encens, les cœurs des prières. Le chœur a terminé le Magnificat, il entonne le "Parce Domine", la procession s'en va vers St-Roch.

LES CHOEURS DE ST-ROCH

Depuis 9hrs, les fillettes du couvent de la Congrégation ont pris place sur leur estrade. Elles chantent leurs plus beaux cantiques : "Sur nos chemins, les rameaux et les fleurs sont répandus en ce grand jour de fête..." "O Res mirabilis ! Sanctus ! Sanctus ! Saint ! Saint ! est le Seigneur le Dieu des armées. Il y a des anges à toutes les fenêtres, anges gardiens veillant sur un enfant ; le chœur de l'église St-Roch entonne le "Gloria in excelsis Deo". Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes bons et vertueux. "Adorons le Dieu de toute éternité" "Adoremus in aeternum". "Parce Domine" "Mon Dieu aie pitié de ton peuple". "Pardonne bon Jésus, pardonne à des coupables repentants". Le Dieu de l'Eucharistie reçoit encore les adorations de la foule prosternée, les voix du cou-

(Suite à la page 2)

CABLOGRAMME AU PAPE

Très Saint Père,

L'église Canadienne, représentée par vingt-cinq archevêques et évêques, par un millier de prêtres, et par plus de cent mille fidèles groupés au pied du monument qui vient d'être élevé à la mémoire du premier évêque de la Nouvelle-France, tourne vers Rome son esprit et son cœur, et dépose aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de son profond respect et d'un dévouement confirmé par trois siècles d'inaltérable attachement au Siège de Pierre.

Elle sollicite de Votre Auguste Paternité une bénédiction qui réjouira toutes les âmes et leur versera une surabondance de vie catholique.

L. N. BEGIN, Archevêque de Québec.

CABLOGRAMME RECU DU PAPE

Archevêque Bégin, Québec, Canada.

Le Saint Père accueille avec grande affection les sentiments exprimés par Votre Grandeur au nom des archevêques, des évêques, des prêtres et des fidèles canadiens réunis pour fêter la mémoire du premier évêque de la Nouvelle-France. Il vous remercie très vivement pour ce filial hommage et apprécie hautement leur inaltérable attachement au Saint-Siège et les bénit tous avec effusion d'âme.

CARDINAL MERRY DEL VAL.

Québec, assisté par MM. les abbés

W. Ferland et W. Forcier.

A part les évêques ci-dessus nom-

més, voici les noms des autres évê-

ques arrivés en ville :

Mgr Bruchési, archevêque de

Montréal.

Mgr Gauthier, archevêque de

Kingston.

Mgr Labrecque, évêque de Chi-

coutimi.

Mgr Cloutier, évêque des Trois-

Rivières.

Mgr Racicot, évêque auxiliaire de

Montréal.

Ce majestueux défilé d'évêques

n'est là que pour annoncer le pas-

sage de Notre Seigneur. Des enfants

de chœur le précédent, semant des

fleurs sur son passage, une garde

d'honneur, formée d'officiers de

zouaves, entoure le dais, sous lequel

brille l'ostensoir d'or. La foule,

jusque là muette et respectueuse,

tombe à genoux, et le spectacle est

si impressionnant que des incrédules

et des protestants se sentent saisis

d'une émotion involontaire.

Les personnages les plus distin-

gués du pays suivent le dais : Sir

grâces et les bénédictions du Seigneur, tantôt se transformaient en hymnes de triomphe pour célébrer le passage du Roi des Rois. Qu'ils redisaient bien les sentiments qui remplissaient tous les cœurs des fidèles qui se pressaient en foule autour du divin triomphateur.

Après les voix humaines c'étaient aux clairons à lancer dans les airs leurs notes éclatantes et à célébrer les louanges du Dieu Hostie.

A L'EGLISE DU FAUBOURG ST-JEAN

Vie-à-vis l'église du faubourg St-Jean, l'immense procession s'arrête, les cultres se mettent au silence, les chants cessent et dans le silence et le recueillement la foule attend que les rangs de la procession se forment au complet.

Bannières en tête, les nombreuses congrégations et associations des autres quartiers de la ville viennent croiser les flots des fidèles réunis, unir leurs prières aux leurs et faire escorte à Jésus dans sa marche triomphale. Tous en effet veulent en ce grand jour témoigner au Dieu

d'orner les demeures, de disposer partout avec un art, une habileté qui ne le cédait pas à la grâce, une immense multitude de drapeaux aux couleurs multiples, présentant à l'oeil le plus bel effet. Sur les arcs, les demeures privées, les maisons de commerce, se détachaient en éclatants caractères les dates de 1608-1908, dates fatidiques qui pour nous rappellent les grands événements de l'histoire canadienne. Des inscriptions appropriées à la circonstance traduisaient d'une manière sensible les sentiments, les adorations des pieux fidèles.

A LA COTE DU BOULEVARD

La foule s'engage maintenant vers le Boulevard. Du haut de la côte on voit l'immense procession se dérouler à perte de vue sur la large avenue qui pour la circonstance est encore trop petite pour contenir les flots de fidèles qui de toutes parts accourent, soit pour s'unir à la procession, soit pour venir saluer le divin triomphateur. Bientôt à nos regards apparaît le magnifique reposoir du Boulevard qui avec son dôme, ses draperies, se détache sur la fond

UNE JOURNÉE IROUILLABLE POUR QUEBEC

(Suite de la 1ère page)

vent se perdent dans le bruit des fanfares lointaines des cloches et du bourdon qui célèbrent la gloire du Très-Haut, pendant que le peuple se joignant au chœur de l'estrade célèbre sa foi "Tantum ergo sacramentum veneremur coram" chanté sur l'air si profondément religieux de "Je mets ma confiance". Ils entonnent le "Laudate" et Jésus continuant à chanter sous les bannières, les arcs de triomphe dressés en son honneur. Il va par les chemins couverts de fleurs recueillies à chaque pas les adorations et les hommages de milliers de ses enfants. O mon Dieu, comme il fait bon d'être à toi, et comme on aime sincèrement, lorsque tu nous fixes pour nous faire tomber à deux genoux, nous pardonner et nous bénir !

RETOUR A LA BASILIQUE

Les termes nous manquent pour décrire la splendeur qu'offrait le cortège en arrivant à la Haute-Ville. La rue St-Jean et le carré de la Basilique bondés d'une foule compacte qui se grossit à mesure que ceux qui ont figuré dans le cortège brisent leurs rangs pour assister à la bénédiction du Saint Sacrement, donnée sur le portique de la Basilique.

Les divers corps militaires, à mesure qu'ils arrivent sur la rue de la Fabrique, se rangent de chaque côté et présentent les armes au passage de Notre Seigneur.

LA DERNIERE BENEDICTION

Enfin le moment solennel est arrivé, on se donne à cette foule de s'agenouiller toute ensemble dans un transport de foi. L'ostensoir qu'on a vu triller aux mains des divers évêques durant la procession, l'ostensoir par lequel on a fait de majestueux portiques sous la coupole argentée.

L'hostie blanche est visible de tous les points et le spectacle de cette foule à genoux est de ceux qui ne s'oublient jamais. Un moment, l'ostensoir est présenté au peuple pour la suprême bénédiction, les têtes s'inclinent, les militaires présentent les armes, les clairons sonnent, c'est le Salut à Dieu !

La démonstration qu'il a été donné aux Québécois et aux milliers de visiteurs de voir hier la matinée, n'a jamais eu son égale à Québec et il faudrait que les fêtes qui vont suivre fussent bien impressionnantes pour nous en faire perdre le souvenir.

L'ILLUMINATION

La journée d'hier, commencée par de si grandes et si imposantes démonstrations ne pouvait manquer de se terminer de manière à captiver l'admiration et les suffrages de tous les citoyens de Québec et de tous les visiteurs. Avec quel enthousiasme tous, en effet n'ont pas salué, vers 9 heures, l'arrivée de ces innombrables lumières électriques disposées avec art et profusion sur la plupart des principales édifices des grandes rues de Québec.

La foule à flots pressés se tenait aux abords du bureau de poste, autour du monument Laval pour admirer les splendides lumières disséminées avec profusion sur toutes les façades de l'évêché, les coussons ornés de lampions, le "Don de Dieu" qui, par un mécanisme disposé avec art, imite à s'y méprendre les mouvements que suit le vaisseau balancé par une mer légèrement agitée. A toutes ces beautés pour les yeux, les jeunes musiciens de Lewiston, Me. déjà si goûtés, ont voulu joindre les accords de leurs harmonieuses instruments. Aussi les rues sont-elles littéralement bondées et c'est avec peine que la police peut faire place aux passants. Sur la terrasse, chargée aussi de nombreux promeneurs, l'Union Musicale des Trois-Rivières exécute les plus beaux morceaux de son répertoire, et recueille des applaudissements prolongés et bien mérités.

L'illumination de l'archevêché, de l'Université, de la Basilique, de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice attirait particulièrement l'attention. Le toit et les tours de l'Université parsemées de lumières, présentaient le plus magnifique coup d'oeil. Au centre se dressait une croix immense, de laquelle partaient ensuite deux cordons de lumières électriques soutenus comme par une main invisible et qui se reliaient aux deux tours de chaque bout de l'Université.

Le reposoir de la Basilique avec ses mille lampes disséminées partout, et faisant ressortir la beauté de son architecture gagnait aussi l'admiration de tous.

A l'Hôtel-de-Ville une multitude de lampions, aux couleurs variées avaient été disposés à tous les angles de l'édifice, sur la façade regardant la basilique et la rue Buade, et se réunissant au sommet en formant des triangles. Dans les fenêtres transparentes du presbytère on admirait les inscriptions suivantes : "Plessis 1756", "Laval, 1659", "Montcalm, 1756", "Pie X", "Champlain, 1608", "Paroisse de Notre-Dame", "Roy", "Adveniat regnum tuum, 908", "Université-Laval, 1822", "Lévis, 1756", "Taschereau, 1871", "Bégin, In Spiritu Leonitatur, 1888", "Séminaire, 1663", "Tracy, 1665".

Sur la façade de la Caisse d'Economie se dessinaient de grandes

lumières de lys illuminées portant les noms de "Lévis", "Champlain", "Laval". Plusieurs maisons de la rue St-Jean, le presbytère de St-Jean-Baptiste, l'Ecole des Frères, étaient illuminées.

On remarquait aussi les illuminations du "Chronicle", de Simons & Minumy, Bell Telephone, de la Compagnie Jacques-Cartier, de la Salle Loyola.

Sur la façade de "L'Action Sociale" se détachaient en éclatants caractères, formés de lampes aux couleurs les plus variées et artistiquement disposées, les mots "Vive Laval", "Vive Champlain" et les dates 1608 et 1908.

La partie basse de la ville ne voulait céder en rien à la Haute-Ville et au Faubourg St-Jean, aussi Jacques-Cartier et St-Roch ont-ils rivalisé de zèle pour faire de la rue St-Joseph un des plus beaux foyers d'illumination. Nous ne parlerons pas des décorations; toutes les maisons de commerce et les résidences privées dans cette rue sont magnifiquement décorées, mais nous mentionnerons d'une manière toute spéciale ceux qui, aux brillantes décorations ont bien voulu ajouter l'illumination. D'abord l'arc de triomphe au Boulevard Langelier, sur lequel on pouvait lire d'un côté, les inscriptions suivantes: "Je suis le pain de vie—Deus caritas est", et de l'autre: "Mélons nos joies aux saintes solennités—Venez, adorons!"

Puis les maisons de commerce et résidences privées suivantes: Jos. Goulet; Leclerc & Fils; M. Pouliot; Chas Delage; L. C. Giguère; C. O. Rivier; Joseph Blouin; Hubert Molson; La Cie Gauthier; J. Alf. Guay; l'arc à l'encoignure de la rue Dorchester, sur lequel on pouvait lire "Venite adoremus"; pharmacie Leclerc; Kiosque des charretiers à la rue de la Couronne; le Couvent de St-Roch; le Syndicat de Québec, un magnifique faisceau de lumière, représentant une croix au bas de laquelle se lisait le nom de "Laval". Myrand & Pouliot avec inscriptions suivantes: "1708. Hommage à l'apôtre du Canada—1908—Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant—1608. Honneur au fondateur de Québec 1908". La Banque d'Hoche-laga, avec inscription: "J'édifie sur la roche et sous le regard de Dieu", l'arc à l'encoignure de la rue de l'Eglise, avec inscriptions, d'un côté: "Gloria in excelsis" et de l'autre: "Et in terra pax". L'Eglise St-Roch avec inscriptions: "Tantum ergo sacramentum veneremur coram, Genitori gentique, Laus et ubiatio"; Puis l'hydre, avec inscription: "Que la paix règne dans tes murs, ô ma cité, et l'abondance dans tes tours". Puis immédiatement au dessous était une peinture, représentant Champlain; les magasins D. Paquet, L. A. Fortin, avec inscription: "Dieu ayo, le premier baron chrétien"; J. H. Bégin, La Beaulieu; P. Bourret; G. Sauviat; A. Beaudoin; "La Presse"; la Caisse d'Economie; Bruneau & Cie; A. A. Boite; Talbot & Dionne, architectes; Poste des pompiers No 4; Poste de police No 4; etc. Une immense foule n'a cessé de circuler dans cette rue durant toute la soirée et les trottoirs étaient tellement encombrés qu'il fallait suivre la masse; il était impossible de se frayer un passage. Il était aussi très dangereux de s'aventurer dans la rue, les voitures faisant procession continue et les tramways qui se suivaient de très près, ne pouvaient contenir plus de voyageurs. Bref, si la partie haute de la ville a été envahie, St-Roch et Jacques-Cartier n'en ont pas moins attiré une foule extraordinaire par de superbes décorations et une magnifique illumination.

Sur la façade de la maison de W. J. Maguire, rue St-Jean, brillait, formée de lampes électriques multicolores traçant des lettres de douze pouces au moins cette belle et pieuse inscription: "Hall! Real body of Christ."

Séance de Clôture à l'Université

Hier soir à l'Université Laval, avait lieu la traditionnelle et toujours solennelle séance de la collation des diplômes. De bonne heure la parterre de la grande salle se remplit d'un auditoire distingué et très intellectuel, que venaient compléter, tous les plus hauts dignitaires ecclésiastiques et civils. Dans la galerie s'agitaient en rangs pressés les dames et demoiselles dont les chapeaux chargés de fleurs et de rubans, les robes couvertes de gracieuses et délicates dentelles encadraient comme d'une couronne tout cet auditoire dont l'aspect eût paru un peu sévère, et lui donnaient un grand air de galeté et de jeunesse fête.

Soudain le silence se fait. Tout le monde se lève. La fanfare du Petit Séminaire lance de vibrantes et sonores ondes musicales. Et solennellement font leur entrée, leurs Excellences Lord Grey, gouverneur général du Canada, Mgr Sharnett, délégué apostolique, sir Louis Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, Messieurs Blais, de Rimouski; Larocque, de Sherbrooke; Archambault, de Joliette; Blanche, du Labrador; Merel, de Canton, en Chine; Roy, auxiliaire de Québec; Gauthier, de Kingston; Casey, de St-Jean, Nouveau-Brunswick; McDonald, de Charlottetown; McCarthy, de Halifax; Guertin, de Manchester; Bernard, de St-Hyacinthe, plusieurs prêtres, Messieurs Richard, de l'Acadie; Rouleau de l'Ecole Normale; et un nombre considérable de prêtres et de religieux; les honorables Adélard Turgeon, ministre de la Colonisation; Bourcier de la Brèche, Taschereau, ministre des Travaux publics; Amédée Robitaille; le sénateur P. A. Choquette, les honorables juges F. X. Lemieux, A. P. Pelletier, Taschereau de la Cour d'Appel, etc., etc.

Nous donnons les principales parties du discours de Mgr le Recteur et dans une autre page tout l'éloge de Mgr de Laval par M. Rivard. M. l'abbé Gosselin a fait du prêtre modèle et dévoué que fut l'abbé Edm. Paradis un éloge dont nous nous voyons obligés, faute d'espace, de remettre la publication à plus tard.

Voici d'abord la liste complète des diplômés et récompenses qui ont été conférés:

COLLATION DES DIPLOMES

Docteurs en Théologie

MM. les abbés Emile Dubin, Arthur Mahon, Joseph-Jean Dubé, Mathieu Lagrevol, M. S. C.

Docteurs en Médecine

MM. Théophile M. Robitaille, Georges A. Racine, Léonidas Blagdon, Willie Verge, Joseph E. Noël, Pierre Moreau, Joseph Goulet, Edgar-Lemieux, avec distinction; William A. Kingsley, Léon Bernier, Albert Angers, Etienne Dussault.

Docteur en Art Dentaire, (Montréal)

M. David A. Déry.

Docteur en Droit

M. Joseph Sirols.

Licenciés en Théologie

MM. les abbés Lionel Roy, Rimouski, Odilon Turgeon, Québec, Joseph Caillier, M. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit Canonique

MM. les abbés Gaston Dubé, Nicolet, Adélard Piché, Québec, Frank McBride, C. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit

MM. J. N. Mercier, Léo Bérubé, avec grande distinction; Lucien Morand, Rémi Bolduc, Charles Labré, O. A. Bégin, Paul Drouin, Yves Montreuil, Jos Moreau, Edgar Laberge, René Asselin, Dupuis Couture, Louis P. Girard, avec distinction; Lucien Lebrun, Louis Larue, Alfre Turdell, Ludger Cattelier.

Licenciés en Philosophie

M. l'abbé Albert Montplaisir, C. S. C., avec grande distinction; MM. les abbés Joseph Fiset, C. S. C.; Alphonse Morel, Québec; Caletan Poirier, Chatham; Odilon Desrosiers, Nicolet; avec distinction, Albert Forcier, Nicolet.

Bacheliers en Droit

Jules Gobeil, Tancred Dufour

Bacheliers en Médecine

MM. Clarence Veniot, Roméo Roy, Ernest Veilleux, Elmond Carrigan, Alfred Montreuil, Turcot, L. Joseph Pettitclerc, Alca, Dugré, Georges Badaux, Wilfrid Jacques, Eudore Dumas, Joseph A. Deschamps, Andronique Lafond, Walter Lefebvre, Fernando Giroux, Alfred Boutin, Albert Sornay, Alphonse Dubé.

Ecole de Préparation

Ont reçu un certificat d'admission à l'Ecole Polytechnique:

MM. Albert Morrisette, Charles Borromée Guérin, La Joseph Marquis, Robert Gaumont, Geo. Parent, Alexandre Montreuil.

LISTE DES PRIX

Faculté de théologie

Droit canonique—M. Hormisdas Alarie, D. P. B.

Théologie morale (cours inférieurs)—M. H. Alarie, D. P. B.

Lieux théologiques—M. H. Alarie, D. P. B.

Droit paroissial—M. Eugène Morissette.

Ecriture Sainte—MM. Edmond Pacaud, Alfred Côté et H. Alarie, D. P. B.

Histoire ecclésiastique—M. H. Alarie, D. P. B.

Classe d'Hébreu—M. O. Desrosiers.

Théologie morale (cours supérieurs)—M. E. Pacaud.

Théologie dogmatique (de Deo et trino)—M. Lionel Roy.

Théologie dogmatique (de Sacraments)—M. Joseph Caillier, M. A. C.

Prix extraordinaire pour toutes les compositions de l'année

Cours inférieurs—M. H. Alarie, D. P. B.

Cours supérieurs—M. E. Pacaud.

Faculté de Droit

Médaille d'or donnée par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada: Joseph Mercier.

MM. les abbés Emile Dubin, Arthur Mahon, Joseph-Jean Dubé, Mathieu Lagrevol, M. S. C.

MM. Théophile M. Robitaille, Georges A. Racine, Léonidas Blagdon, Willie Verge, Joseph E. Noël, Pierre Moreau, Joseph Goulet, Edgar-Lemieux, avec distinction; William A. Kingsley, Léon Bernier, Albert Angers, Etienne Dussault.

Docteur en Art Dentaire, (Montréal) M. David A. Déry.

Docteur en Droit M. Joseph Sirols.

Licenciés en Théologie MM. les abbés Lionel Roy, Rimouski, Odilon Turgeon, Québec, Joseph Caillier, M. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit Canonique MM. les abbés Gaston Dubé, Nicolet, Adélard Piché, Québec, Frank McBride, C. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit MM. J. N. Mercier, Léo Bérubé, avec grande distinction; Lucien Morand, Rémi Bolduc, Charles Labré, O. A. Bégin, Paul Drouin, Yves Montreuil, Jos Moreau, Edgar Laberge, René Asselin, Dupuis Couture, Louis P. Girard, avec distinction; Lucien Lebrun, Louis Larue, Alfre Turdell, Ludger Cattelier.

Licenciés en Philosophie M. l'abbé Albert Montplaisir, C. S. C., avec grande distinction; MM. les abbés Joseph Fiset, C. S. C.; Alphonse Morel, Québec; Caletan Poirier, Chatham; Odilon Desrosiers, Nicolet; avec distinction, Albert Forcier, Nicolet.

Bacheliers en Droit Jules Gobeil, Tancred Dufour

Bacheliers en Médecine MM. Clarence Veniot, Roméo Roy, Ernest Veilleux, Elmond Carrigan, Alfred Montreuil, Turcot, L. Joseph Pettitclerc, Alca, Dugré, Georges Badaux, Wilfrid Jacques, Eudore Dumas, Joseph A. Deschamps, Andronique Lafond, Walter Lefebvre, Fernando Giroux, Alfred Boutin, Albert Sornay, Alphonse Dubé.

Ecole de Préparation Ont reçu un certificat d'admission à l'Ecole Polytechnique: MM. Albert Morrisette, Charles Borromée Guérin, La Joseph Marquis, Robert Gaumont, Geo. Parent, Alexandre Montreuil.

LISTE DES PRIX Faculté de théologie

Droit canonique—M. Hormisdas Alarie, D. P. B.

Théologie morale (cours inférieurs)—M. H. Alarie, D. P. B.

Lieux théologiques—M. H. Alarie, D. P. B.

Droit paroissial—M. Eugène Morissette.

Ecriture Sainte—MM. Edmond Pacaud, Alfred Côté et H. Alarie, D. P. B.

Histoire ecclésiastique—M. H. Alarie, D. P. B.

Classe d'Hébreu—M. O. Desrosiers.

Théologie morale (cours supérieurs)—M. E. Pacaud.

Théologie dogmatique (de Deo et trino)—M. Lionel Roy.

Théologie dogmatique (de Sacraments)—M. Joseph Caillier, M. A. C.

Prix extraordinaire pour toutes les compositions de l'année

Cours inférieurs—M. H. Alarie, D. P. B.

Cours supérieurs—M. E. Pacaud.

Faculté de Droit Médaille d'or donnée par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada: Joseph Mercier.

MM. les abbés Emile Dubin, Arthur Mahon, Joseph-Jean Dubé, Mathieu Lagrevol, M. S. C.

MM. Théophile M. Robitaille, Georges A. Racine, Léonidas Blagdon, Willie Verge, Joseph E. Noël, Pierre Moreau, Joseph Goulet, Edgar-Lemieux, avec distinction; William A. Kingsley, Léon Bernier, Albert Angers, Etienne Dussault.

Docteur en Art Dentaire, (Montréal) M. David A. Déry.

Docteur en Droit M. Joseph Sirols.

Licenciés en Théologie MM. les abbés Lionel Roy, Rimouski, Odilon Turgeon, Québec, Joseph Caillier, M. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit Canonique MM. les abbés Gaston Dubé, Nicolet, Adélard Piché, Québec, Frank McBride, C. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit MM. J. N. Mercier, Léo Bérubé, avec grande distinction; Lucien Morand, Rémi Bolduc, Charles Labré, O. A. Bégin, Paul Drouin, Yves Montreuil, Jos Moreau, Edgar Laberge, René Asselin, Dupuis Couture, Louis P. Girard, avec distinction; Lucien Lebrun, Louis Larue, Alfre Turdell, Ludger Cattelier.

Licenciés en Philosophie M. l'abbé Albert Montplaisir, C. S. C., avec grande distinction; MM. les abbés Joseph Fiset, C. S. C.; Alphonse Morel, Québec; Caletan Poirier, Chatham; Odilon Desrosiers, Nicolet; avec distinction, Albert Forcier, Nicolet.

Bacheliers en Droit Jules Gobeil, Tancred Dufour

Bacheliers en Médecine MM. Clarence Veniot, Roméo Roy, Ernest Veilleux, Elmond Carrigan, Alfred Montreuil, Turcot, L. Joseph Pettitclerc, Alca, Dugré, Georges Badaux, Wilfrid Jacques, Eudore Dumas, Joseph A. Deschamps, Andronique Lafond, Walter Lefebvre, Fernando Giroux, Alfred Boutin, Albert Sornay, Alphonse Dubé.

Ecole de Préparation Ont reçu un certificat d'admission à l'Ecole Polytechnique: MM. Albert Morrisette, Charles Borromée Guérin, La Joseph Marquis, Robert Gaumont, Geo. Parent, Alexandre Montreuil.

LISTE DES PRIX Faculté de théologie

Droit canonique—M. Hormisdas Alarie, D. P. B.

Théologie morale (cours inférieurs)—M. H. Alarie, D. P. B.

Lieux théologiques—M. H. Alarie, D. P. B.

Droit paroissial—M. Eugène Morissette.

Ecriture Sainte—MM. Edmond Pacaud, Alfred Côté et H. Alarie, D. P. B.

Histoire ecclésiastique—M. H. Alarie, D. P. B.

Classe d'Hébreu—M. O. Desrosiers.

Théologie morale (cours supérieurs)—M. E. Pacaud.

Théologie dogmatique (de Deo et trino)—M. Lionel Roy.

Théologie dogmatique (de Sacraments)—M. Joseph Caillier, M. A. C.

Prix extraordinaire pour toutes les compositions de l'année

Cours inférieurs—M. H. Alarie, D. P. B.

Cours supérieurs—M. E. Pacaud.

Faculté de Droit Médaille d'or donnée par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada: Joseph Mercier.

MM. les abbés Emile Dubin, Arthur Mahon, Joseph-Jean Dubé, Mathieu Lagrevol, M. S. C.

MM. Théophile M. Robitaille, Georges A. Racine, Léonidas Blagdon, Willie Verge, Joseph E. Noël, Pierre Moreau, Joseph Goulet, Edgar-Lemieux, avec distinction; William A. Kingsley, Léon Bernier, Albert Angers, Etienne Dussault.

Docteur en Art Dentaire, (Montréal) M. David A. Déry.

Docteur en Droit M. Joseph Sirols.

Licenciés en Théologie MM. les abbés Lionel Roy, Rimouski, Odilon Turgeon, Québec, Joseph Caillier, M. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit Canonique MM. les abbés Gaston Dubé, Nicolet, Adélard Piché, Québec, Frank McBride, C. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit MM. J. N. Mercier, Léo Bérubé, avec grande distinction; Lucien Morand, Rémi Bolduc, Charles Labré, O. A. Bégin, Paul Drouin, Yves Montreuil, Jos Moreau, Edgar Laberge, René Asselin, Dupuis Couture, Louis P. Girard, avec distinction; Lucien Lebrun, Louis Larue, Alfre Turdell, Ludger Cattelier.

Licenciés en Philosophie M. l'abbé Albert Montplaisir, C. S. C., avec grande distinction; MM. les abbés Joseph Fiset, C. S. C.; Alphonse Morel, Québec; Caletan Poirier, Chatham; Odilon Desrosiers, Nicolet; avec distinction, Albert Forcier, Nicolet.

Bacheliers en Droit Jules Gobeil, Tancred Dufour

Bacheliers en Médecine MM. Clarence Veniot, Roméo Roy, Ernest Veilleux, Elmond Carrigan, Alfred Montreuil, Turcot, L. Joseph Pettitclerc, Alca, Dugré, Georges Badaux, Wilfrid Jacques, Eudore Dumas, Joseph A. Deschamps, Andronique Lafond, Walter Lefebvre, Fernando Giroux, Alfred Boutin, Albert Sornay, Alphonse Dubé.

Ecole de Préparation Ont reçu un certificat d'admission à l'Ecole Polytechnique: MM. Albert Morrisette, Charles Borromée Guérin, La Joseph Marquis, Robert Gaumont, Geo. Parent, Alexandre Montreuil.

LISTE DES PRIX Faculté de théologie

Droit canonique—M. Hormisdas Alarie, D. P. B.

Théologie morale (cours inférieurs)—M. H. Alarie, D. P. B.

Lieux théologiques—M. H. Alarie, D. P. B.

Droit paroissial—M. Eugène Morissette.

Ecriture Sainte—MM. Edmond Pacaud, Alfred Côté et H. Alarie, D. P. B.

Histoire ecclésiastique—M. H. Alarie, D. P. B.

Classe d'Hébreu—M. O. Desrosiers.

Théologie morale (cours supérieurs)—M. E. Pacaud.

Théologie dogmatique (de Deo et trino)—M. Lionel Roy.

Théologie dogmatique (de Sacraments)—M. Joseph Caillier, M. A. C.

Prix extraordinaire pour toutes les compositions de l'année

Cours inférieurs—M. H. Alarie, D. P. B.

Cours supérieurs—M. E. Pacaud.

Faculté de Droit Médaille d'or donnée par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada: Joseph Mercier.

MM. les abbés Emile Dubin, Arthur Mahon, Joseph-Jean Dubé, Mathieu Lagrevol, M. S. C.

MM. Théophile M. Robitaille, Georges A. Racine, Léonidas Blagdon, Willie Verge, Joseph E. Noël, Pierre Moreau, Joseph Goulet, Edgar-Lemieux, avec distinction; William A. Kingsley, Léon Bernier, Albert Angers, Etienne Dussault.

Docteur en Art Dentaire, (Montréal) M. David A. Déry.

Docteur en Droit M. Joseph Sirols.

Licenciés en Théologie MM. les abbés Lionel Roy, Rimouski, Odilon Turgeon, Québec, Joseph Caillier, M. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit Canonique MM. les abbés Gaston Dubé, Nicolet, Adélard Piché, Québec, Frank McBride, C. S. C., avec grande distinction.

Licenciés en Droit MM. J. N. Mercier, Léo Bérubé, avec grande distinction; Lucien Morand, Rémi Bolduc, Charles Labré, O. A. Bégin, Paul Drouin, Yves Montreuil, Jos Moreau, Edgar Laberge, René Asselin, Dupuis Couture, Louis P. Girard, avec distinction; Lucien Lebrun, Louis Larue, Alfre Turdell, Ludger Cattelier.

Licenciés en Philosophie M. l'abbé Albert Montplaisir, C. S. C., avec grande distinction; MM. les abbés Joseph Fiset, C. S. C.; Alphonse Morel, Québec; Caletan Poirier, Chatham; Odilon Desrosiers, Nicolet; avec distinction, Albert Forcier, Nicolet.

Bacheliers en Droit Jules Gobeil, Tancred Dufour

Bacheliers en Médecine MM. Clarence Veniot, Roméo Roy, Ernest

Mgr DE LAVAL ET L'EDUCATION

Le rôle du grand évêque. Pour les écoles élémentaires et techniques. Le séminaire, sa fondation et son rôle. L'Université. L'œuvre de Laval.

BEAU DISCOURS DE M. ADJUTOR RIVARD

Voici le texte du beau discours prononcé, hier soir, à l'Université, par M. Adjutor Rivard :

Nous célébrerons, demain, la fête du vénérable François de Montmorency-Laval. Au pied du monument que des soins pieux ont érigé à sa mémoire sur le vieux rocher de Québec, on évoquera le souvenir du prélat, du missionnaire, du patriote et de l'homme d'Etat.

Notre Université a pensé que, dans cette fête, il lui appartenait de parler la première; elle veut ce soir, avant les autres, déposer aux pieds de celui dont elle s'honore de porter le nom l'hommage de sa vénération et de sa filiale reconnaissance.

Parmi les œuvres de Mgr de Laval, il en est une dont il semble bien que nous devions parler d'abord dans cette occasion; et, puisqu'elle ne peut, en cette soirée, rendre toute la gloire de son ancêtre, l'Université tient à rappeler au moins ce qu'il a fait pour la cause de l'éducation chez nous.

L'établissement d'une France nouvelle sur les rives du Saint-Laurent est un fait sans lequel on ne saurait expliquer l'état actuel de la civilisation dans l'Amérique du Nord.

Le pays aurait pu être découvert et colonisé par une autre nation que la France; mais, si la civilisation avait été apportée au Canada dans les plis d'un autre drapeau, il manquerait quelque chose à l'âme canadienne, quelque chose de subtil et de délicat, d'insaisissable presque et qu'on ne peut définir, mais qui existe, qui inspire depuis trois siècles les gestes des Nouveaux-Français, et qui, à notre insu et malgré les fautes commises, a profondément influé sur la vie, les esprits et les mœurs dans le Nouveau-Monde.

Une autre nation aurait pu apporter ici une recherche plus ardente, et peut-être plus heureuse, des richesses, une humeur plus ambitieuse, une science plus pratique du bien-être; elle n'aurait pas su donner au peuple nouveau, et à la fois, le génie aventureux et à la fois, le génie normand, l'amour du sol des Bertrands, la fièvre d'indépendance des Poltevins, l'esprit hospitalier des Bourguignons, et l'endurance des Franks-Contois, la fidélité bretonne et la pitié tourangel, l'ardeur et la verve picarde, la douceur angevine, la ténacité beauceronne et, jeter sur tous ces caractères pour les ennobler et les idéaler, la note chevaleresque de la noblesse française, (appl.)

"Il fallut aussi à la France à ce continent, nous disait naguère, l'émigration, le recteur de l'Université de Rennes, et il manquait quelque chose à l'Amérique, si notre race lui manquait, et si vous n'y remplissiez toute votre destinée."

Or, "cette fleur sociale qu'est l'esprit français", Jacques Cartier et ses compagnons l'avaient apportée en Amérique, comme les ancêtres en voyage, les dieux lares et le feu sacré; puis Samuel de Champlain était venu, qui l'avait enracinée au sol du Canada; mais il fallait encore l'acclimater, la nourrir et la fortifier, diriger sa croissance et la protéger contre les vents malsains d'une terre étrangère. Car l'atavisme n'est qu'un mot, là où l'hérédité des caractères moraux et intellectuels, transmise en germe par le don du sang, n'est pas assurée par l'éducation qui façonne les esprits et les cœurs. Il restait donc à entreprendre et à mener à chef la formation du peuple qui naissait, pour que s'élaborât chez lui une conscience nationale, adaptée aux circonstances nouvelles, mais conforme à son génie premier, et telle que toujours on pu reconnaître, des ancêtres jusqu'à nous, la même âme émigrée par-delà l'Océan.

Et ce fut l'œuvre dont Mgr de Laval se fit l'artisan.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous n'oublions pas qu'avant lui, de saints religieux avaient commencé ce travail gigantesque du bâtiment d'une nationalité, et que les pionniers de l'instruction publique en Nouvelle-France furent les Sulpiciens à Montréal, les Jésuites à Québec, les Dames Ursulines et les Sœurs de la Congrégation. Mais, dans les desseins de la Providence, l'heure était venue où l'œuvre commencée devait recevoir sa consécration, et se développer avec plus de force et plus d'ensemble sous la surveillance de l'autorité ecclésiastique. Il fallait donc, au moment où allait s'établir la hiérarchie de l'Eglise, que quelqu'un incarnant cette autorité réunit ses initiatives éparpillées, dirigeât l'effort de tous ces dévouements, se fit l'organisateur et l'apôtre de l'instruction publique, et prêtât à cette noble cause, avec les conseils de sa sagesse et l'exemple de sa générosité, le prestige d'un grand nom, d'un caractère sacré et de la dignité la plus haute. Après la conquête des âmes, rien ne devait solliciter les soins du premier évêque de

Québec plus vivement que la grande œuvre de l'éducation.

Aussi Mgr de Laval s'y employa-t-il avec un zèle admirable et le plus judicieux discernement des besoins de la colonie.

Quel enseignement était-il alors urgent de donner? Que fallait-il apprendre d'abord aux enfants des défricheurs? Le temps n'était pas arrivé des hautes études littéraires et scientifiques. Si quelques gentilshommes émigrés désiraient pour leurs fils une formation classique, ils en pouvaient trouver l'avantage au Collège des Jésuites. Mais ceux-là n'étaient pas l'avenir; aux jours de deuil, la plupart devaient nous quitter. Aux autres, à ceux qui devaient rester, aux fils de roturiers, laboureurs et soldats, qui furent nos pères, il était avant tout nécessaire d'assurer l'élémentaire et simple instruction qui prend l'enfant dans sa naissance, éveille sa jeune intelligence, oriente sa volonté encore incertaine, en fait un chrétien, et le prépare, suivant sa destination et ses talents, ou bien à poursuivre plus loin ses études, ou bien à s'instruire plus humblement à la rude école de la vie.

Pour créer ici une nation, il fallait assurer la conservation chez tous de la même foi, des mêmes mœurs et de la même langue. Or, si les études supérieures développent, parachèvent et couronnent l'éducation du sentiment religieux et du sentiment national, c'est avec l'humble savoir de l'école primaire que la fidélité aux croyances, le respect des traditions et l'amour de l'idiome entrent dans l'âme de l'enfant et y prennent leurs premières racines.

C'est à cet enseignement élémentaire que, dès son arrivée, l'évêque de Pétrée se consacra. Il commença par encourager les efforts des Jésuites; le voilà qui prend à ses charges un certain nombre d'enfants et les met à l'école tenue à Québec par ces bons éducateurs. Il envoie des maîtres et des religieuses enseigner dans différentes parties de son diocèse; il veille sur les entreprises scolaires des Sulpiciens, à Montréal, et se réjouit de leurs succès. Puis, il fonde, vers 1668, une école au pied du Cap Tourmente; une autre au Château-Richer, en 1680; en 1683, il assure, par l'acquisition d'un emplacement convenable, l'établissement d'une nouvelle école à la Basse-Ville de Québec. Il s'occupe de fournir à ces écoles des sujets, crée des bourses pour les élèves pauvres, suit les progrès des couvents des Ursulines et de la Congrégation, s'intéresse aux écoles de la Pointe-de-Lévy, de Sainte-Famille et de Notre-Dame-de-Foye. Il prêche aux colons qu'ils ont le devoir de faire instruire leurs enfants; par sa générosité, il les aide à remplir ce devoir. On le voit, par exemple, en 1701, faire don pure et simple à une pauvre veuve d'une terre de 90 arpents, à la seule condition pour elle d'envoyer ses enfants à l'école pendant dix-huit mois. Et que de traits pareils l'histoire pourrait rapporter! Comme lui écrit Colbert le 5 avril 1667, Mgr de Laval emploie les meilleurs moyens "de bien polir la colonie et d'y former des gens capables de servir Dieu et le Prince."

A notre époque, l'érection d'une école primaire est en vérité peu de chose; on s'intéresse à des ouvrages plus considérables.

Il est glorieux aux millionnaires d'aujourd'hui de doter les universités, d'enrichir l'opulence des académies, d'enrichir les sociétés savantes, de construire des palais à la science, et de patronner les lettres. On admire ces Mécènes modernes, on les couronne, on les exalte; leurs noms sont inscrits sur le marbre des portiques et, prévenant la postérité, déjà le bronze éternise leur geste. Et c'est justice. Pourtant, que leur mérite, leur gloire, leur gloire facile, quand on songe à l'évêque missionnaire, mort au bien du monde et à lui-même, perdu dans un pays nouveau, sollicité par des travaux sans nombre, sans ressources presque, et qui fonde, quand lui-même manque de nécessaire, qui fonde et qui soutient les petites écoles où doit se former l'âme de la patrie.

Messieurs, comme il appartenait à l'Eglise de présider à l'établissement et à l'organisation de l'instruction primaire au Canada, il lui appartenait de continuer l'œuvre inaugurée il y a deux siècles et demi par son fondateur, parce qu'elle est la directrice suprême de l'éducation dont la famille est la matresse, et aussi, pourrait-on dire, parce que Mgr de Laval a légué à ses successeurs cet honneur et ce fardeau. Un

Québec plus vivement que la grande œuvre de l'éducation.

Aussi Mgr de Laval s'y employa-t-il avec un zèle admirable et le plus judicieux discernement des besoins de la colonie.

Quel enseignement était-il alors urgent de donner? Que fallait-il apprendre d'abord aux enfants des défricheurs? Le temps n'était pas arrivé des hautes études littéraires et scientifiques. Si quelques gentilshommes émigrés désiraient pour leurs fils une formation classique, ils en pouvaient trouver l'avantage au Collège des Jésuites. Mais ceux-là n'étaient pas l'avenir; aux jours de deuil, la plupart devaient nous quitter. Aux autres, à ceux qui devaient rester, aux fils de roturiers, laboureurs et soldats, qui furent nos pères, il était avant tout nécessaire d'assurer l'élémentaire et simple instruction qui prend l'enfant dans sa naissance, éveille sa jeune intelligence, oriente sa volonté encore incertaine, en fait un chrétien, et le prépare, suivant sa destination et ses talents, ou bien à poursuivre plus loin ses études, ou bien à s'instruire plus humblement à la rude école de la vie.

Pour créer ici une nation, il fallait assurer la conservation chez tous de la même foi, des mêmes mœurs et de la même langue. Or, si les études supérieures développent, parachèvent et couronnent l'éducation du sentiment religieux et du sentiment national, c'est avec l'humble savoir de l'école primaire que la fidélité aux croyances, le respect des traditions et l'amour de l'idiome entrent dans l'âme de l'enfant et y prennent leurs premières racines.

C'est à cet enseignement élémentaire que, dès son arrivée, l'évêque de Pétrée se consacra. Il commença par encourager les efforts des Jésuites; le voilà qui prend à ses charges un certain nombre d'enfants et les met à l'école tenue à Québec par ces bons éducateurs. Il envoie des maîtres et des religieuses enseigner dans différentes parties de son diocèse; il veille sur les entreprises scolaires des Sulpiciens, à Montréal, et se réjouit de leurs succès. Puis, il fonde, vers 1668, une école au pied du Cap Tourmente; une autre au Château-Richer, en 1680; en 1683, il assure, par l'acquisition d'un emplacement convenable, l'établissement d'une nouvelle école à la Basse-Ville de Québec. Il s'occupe de fournir à ces écoles des sujets, crée des bourses pour les élèves pauvres, suit les progrès des couvents des Ursulines et de la Congrégation, s'intéresse aux écoles de la Pointe-de-Lévy, de Sainte-Famille et de Notre-Dame-de-Foye. Il prêche aux colons qu'ils ont le devoir de faire instruire leurs enfants; par sa générosité, il les aide à remplir ce devoir. On le voit, par exemple, en 1701, faire don pure et simple à une pauvre veuve d'une terre de 90 arpents, à la seule condition pour elle d'envoyer ses enfants à l'école pendant dix-huit mois. Et que de traits pareils l'histoire pourrait rapporter! Comme lui écrit Colbert le 5 avril 1667, Mgr de Laval emploie les meilleurs moyens "de bien polir la colonie et d'y former des gens capables de servir Dieu et le Prince."

A notre époque, l'érection d'une école primaire est en vérité peu de chose; on s'intéresse à des ouvrages plus considérables.

Il est glorieux aux millionnaires d'aujourd'hui de doter les universités, d'enrichir l'opulence des académies, d'enrichir les sociétés savantes, de construire des palais à la science, et de patronner les lettres. On admire ces Mécènes modernes, on les couronne, on les exalte; leurs noms sont inscrits sur le marbre des portiques et, prévenant la postérité, déjà le bronze éternise leur geste. Et c'est justice. Pourtant, que leur mérite, leur gloire, leur gloire facile, quand on songe à l'évêque missionnaire, mort au bien du monde et à lui-même, perdu dans un pays nouveau, sollicité par des travaux sans nombre, sans ressources presque, et qui fonde, quand lui-même manque de nécessaire, qui fonde et qui soutient les petites écoles où doit se former l'âme de la patrie.

Messieurs, comme il appartenait à l'Eglise de présider à l'établissement et à l'organisation de l'instruction primaire au Canada, il lui appartenait de continuer l'œuvre inaugurée il y a deux siècles et demi par son fondateur, parce qu'elle est la directrice suprême de l'éducation dont la famille est la matresse, et aussi, pourrait-on dire, parce que Mgr de Laval a légué à ses successeurs cet honneur et ce fardeau. Un

conduisant la direction de nos écoles publiques à un Conseil constitué par les représentants de l'Eglise et de la famille, le législateur, en même temps qu'il appliquait une loi supérieure à tous les actes des parlements, ne faisait que reconnaître les droits héréditaires de nos évêques. Leur enlever aujourd'hui cette direction serait une spoliation; le temple, c'est vouloir, en donnant un autre cours à notre éducation, effacer de l'âme populaire ses caractères premiers, la détourner de ses aspirations intimes et la faire mentir à ses traditions. (appl. prolongés.)

LES MAÎTRES-LES ECOLES TECHNIQUES

Pour tenir les écoles, il fallait des maîtres; le pays avait aussi besoin d'artisans, d'ouvriers habiles, d'agriculteurs. Mgr de Laval voulut pourvoir à tous ces besoins. La maison de Saint-Joachim fut à la fois la première école normale, la première école des arts et métiers, et la première ferme-modèle du Canada. Mgr de Laval envoyait là des jeunes gens que n'appelaient point l'état ecclésiastique et qui cependant voulaient s'instruire; il les dirigeait vers les carrières qu'il, à cette époque, pouvaient surtout en faire des citoyens utiles. On leur apprenait, en même temps que le catéchisme, la lecture, l'écriture et l'arithmétique, divers métiers, et ils sortaient de l'école maçons, cordonniers, couturiers, menuisiers, sculpteurs, ou agriculteurs curieux de la terre. Plusieurs acquiescent à la Grande Ferme "une telle habileté, dit un historien, qu'ils furent souvent employés comme arbitres par le Conseil Souverain."

Après Laval, nous avons longtemps négligé cette partie de l'éducation. Nos écoles d'agriculture sont ouvertes d'hier, nos écoles industrielles viennent d'être établies. Après deux siècles, c'est l'œuvre de Laval, qu'on reprend, qu'on relève, qu'on fait revivre, et cela n'est peut-être pas assez connu.

Mais si l'on se rappelle moins l'entreprise de Saint-Joachim, c'est sans doute que la fondation du Séminaire attire d'abord le regard et absorbe l'attention.

Aussi bien, le Séminaire de Québec fut-il, comme on l'a dit "l'ouvrage favori" du grand évêque, son "chef-d'œuvre", et suivant une parole récente de Sa Sainteté Pie X, "le bienfait le plus considérable" pour notre pays.

Cet ouvrage, admirablement conçu, établi suivant des vues d'une profondeur et d'une sagesse étonnantes, devait faire du clergé canadien une grande famille, n'ayant avec son chef qu'un amour et qu'une pensée, et dont le foyer était ici, foyer de science et de vertu, de zèle et d'abnégation, de culture intellectuelle et de grandeur morale.

Mais vous connaissez, Mesdames et Messieurs, l'histoire de cette maison, pour quel objet immédiat elle fut fondée, au prix de quels sacrifices elle s'est maintenue, et sans même parler de l'évolution qu'elle était appelée à subir, quelle part elle devait prendre au développement de notre pays. Qui donc chez nous ignore qu'à cette institution le Canada français a dû son clergé, et qu'il son clergé il doit, avec la conservation de sa foi, la préservation de ses caractères ethniques?

En 1662, l'évêque de Pétrée, par ses instances auprès de Louis XIV, avait préservé la colonie d'une ruine prochaine, et mérité le titre de "sauveur de la patrie." Quand, un an plus tard, il érigeait son Séminaire, il se posait dans l'histoire comme le premier artisan de notre conscience nationale; en organisant ainsi une milice pour la continuation de son œuvre, il assurait, en même temps, que le progrès de l'Eglise, le maintien de l'esprit français en Canada. Pour refuser de le reconnaître, il faut fermer l'oreille à toutes les voix de l'histoire. Les ennemis mêmes de l'Eglise, s'ils savent observer et s'ils sont de bonne foi, sont forcés d'admettre. "Quoique anti-cléricale convaincu, écrivait naguère un voyageur, je dois avouer que l'influence française n'est si grande (au Canada) que grâce au clergé catholique." Et l'examen de notre situation fait dire à un autre: "Le Canadien doit à la suprématie du clergé d'avoir su conserver le culte des traditions françaises. Si donc le peuple canadien est sorti des mains du prêtre et du laboureur avec une âme croyante et façonnée à la ressemblance française; si, avec la foi des ancêtres, il a gardé aussi leurs traditions et leur langue, leur cœur et leur esprit; si nous n'avons pas été broyés lors de la cession, ni plus tard absorbés par l'immigration étrangère, et si nous restons dans l'Amérique anglaise un peuple à part, une nation, le mérite en revient premièrement à Laval, au Séminaire qu'il a fondé, aux prêtres sortis de cette maison, et c'est à eux que doit d'abord aller notre reconnaissance."

LE SEMINAIRE

Si c'est bien le mérite de la patrie que de la doter des institutions nécessaires à son berceau, il est plus méritoire encore d'établir ces institutions.

Monsieur de Laval avait-il rêvé pour son Séminaire cette destinée? Quand vous étudiez l'œuvre d'un poète, d'un peintre, d'un sculpteur, vous découvrez dans les replis de la phrase, dans les délicatesses du coloris, ou dans l'harmonie des lignes, des sens cachés et des beautés secrètes, que peut-être l'artiste n'a pas voulu et qui paraissent aller au delà de ses intentions. Vous lui en accordez cependant le mérite, comme si les avait exactement conçus; ce sont là, dites-vous, les inconsciences du génie. Messieurs, la vertu et

tutions tellement, sur des bases si solides, et dans un cadre à la fois si souple et si durable, que, sans effort, avec une évolution naturelle, elles puissent s'étendre, se développer et quand l'heure est venue, répondre aux besoins à venir. Le Séminaire de Mgr de Laval offre ce caractère, qui marque les œuvres fortes et grandes, de ne point vieillir, de se perpétuer dans un continuel rayonnement, et, sans jamais s'écarter de la voie première, de se plier, comme les arbres passent, aux exigences nouvelles.

Les Jésuites avaient ici leur collège. Mais le zèle apostolique des Pères de la Compagnie de Jésus les a partout désignés, avant les autres, pour la sublime entreprise de la propagation de l'Evangile, et Dieu les avait marqués, au Canada comme en d'autres contrées, pour la gloire très grande du martyre. Quand la Providence voulut que leur collège fût ses portes, la maison de Laval n'eut qu'à ouvrir les sténos pour que se continuât l'enseignement classique traditionnel. Elle était prête à accueillir cette succession. Déjà en 1668, son fondateur y avait inauguré un Petit Séminaire pour les élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique; en 1765, ce Petit Séminaire admit aussi ceux qui devaient entrer dans les carrières laïques, et le "vétéran de notre éducation nationale," comme on l'a appelé, ne faisait en cela que remplir sa mission.

De puis lors, les collèges classiques se sont heureusement multipliés dans la Province; mais, de toutes nos maisons d'enseignement secondaire, celle de Laval fut la première, la mère de plusieurs, et le modèle sur lequel les autres se sont formés. Sans diminuer le mérite des fondations qui suivirent, n'est-il pas juste de dire que nous devons notre système d'enseignement classique au Petit Séminaire de Québec, et donc à son fondateur?

Et cet enseignement, tel qu'il était au début, tel qu'il est aujourd'hui, avec les modifications que les progrès de la science et de la civilisation y apportent sans cesse, est bien l'enseignement qu'il fallait, qu'il faut encore au peuple canadien. C'est la humanité qui font les hommes, à dit quelqu'un. A coup sûr, c'est elle qui ont formé les défenseurs de nos droits, nos écrivains, nos orateurs, nos hommes d'Etat, tous ceux dont le caractère et les talents nous honorent; elles ont créé parmi nous, elles ont maintenu, elles maintiennent encore l'élite intellectuelle qui fait notre force; elles nous ont marqué du caractère distinctif des peuples latins; elles contiennent à notre mentalité, elles répondent à nos penchants, elles sont l'aliment naturel de notre esprit et, suivant un mot de Brunetière, "l'expression même de ce qu'il y a de plus secret et de plus mystérieux dans le génie de notre race."

L'UNIVERSITE

Ajouterai-je que nous devons encore à Mgr de Laval notre enseignement universitaire?

Si notre Université porte son nom, ce n'est pas seulement pour rappeler un souvenir historique, mais bien pour perpétuer la mémoire de celui à qui elle doit l'existence.

Qui donc a érigé cette institution, qui l'a soutenue jusqu'ici, si ce n'est le Séminaire de Québec? Le Séminaire de Québec tout seul, avec ses seules ressources et le dévouement de ses prêtres. Et ses prêtres, qui sont-ils? Les héritiers de Laval. Ses ressources? Le patrimoine de Laval.

Partout ailleurs, c'est la générosité des gouvernements et des riches de la terre qui rend possible la fondation des universités. Ici, c'est le legs d'un évêque missionnaire qui a permis au Séminaire d'ériger et de maintenir la seule université catholique et française d'Amérique; et le patrimoine qu'en mourant l'évêque de Québec légua à son Séminaire, la seigneurie de Beauport, il ne l'avait reçu ni de ses ancêtres, ni du Roi, il l'avait acquis de ses deniers et morceau par morceau.

En rapportant à Mgr de Laval le mérite de son établissement, l'Université n'a garde d'oublier, que là où les charges se font plus lourdes, ses anciens élèves ont entrepris de partager avec le Séminaire l'honneur de la soutenir et de la faire prospérer. Elle aime à reconnaître, en ces jours de fête, ce qu'elle doit à tous ceux qui travaillent pour elle. Le mérite de leur action généreuse se reflète encore sur celui dont nous célébrons la mémoire. Sortie de la maison érigée par Laval, soutenue jusqu'ici avec les seuls revenus du patrimoine de Laval, et aujourd'hui forte de l'appui des fils de Laval, notre Université est bien l'œuvre du grand évêque, l'œuvre agrandie, l'œuvre parachevée, mais qui se trouvait en germe dans la fondation de 1663.

L'OEUVRE DE LAVAL

Monsieur de Laval avait-il rêvé pour son Séminaire cette destinée? Quand vous étudiez l'œuvre d'un poète, d'un peintre, d'un sculpteur, vous découvrez dans les replis de la phrase, dans les délicatesses du coloris, ou dans l'harmonie des lignes, des sens cachés et des beautés secrètes, que peut-être l'artiste n'a pas voulu et qui paraissent aller au delà de ses intentions. Vous lui en accordez cependant le mérite, comme si les avait exactement conçus; ce sont là, dites-vous, les inconsciences du génie. Messieurs, la vertu et

tutions tellement, sur des bases si solides, et dans un cadre à la fois si souple et si durable, que, sans effort, avec une évolution naturelle, elles puissent s'étendre, se développer et quand l'heure est venue, répondre aux besoins à venir. Le Séminaire de Mgr de Laval offre ce caractère, qui marque les œuvres fortes et grandes, de ne point vieillir, de se perpétuer dans un continuel rayonnement, et, sans jamais s'écarter de la voie première, de se plier, comme les arbres passent, aux exigences nouvelles.

Les Jésuites avaient ici leur collège. Mais le zèle apostolique des Pères de la Compagnie de Jésus les a partout désignés, avant les autres, pour la sublime entreprise de la propagation de l'Evangile, et Dieu les avaient marqués, au Canada comme en d'autres contrées, pour la gloire très grande du martyre. Quand la Providence voulut que leur collège fût ses portes, la maison de Laval n'eut qu'à ouvrir les sténos pour que se continuât l'enseignement classique traditionnel. Elle était prête à accueillir cette succession. Déjà en 1668, son fondateur y avait inauguré un Petit Séminaire pour les élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique; en 1765, ce Petit Séminaire admit aussi ceux qui devaient entrer dans les carrières laïques, et le "vétéran de notre éducation nationale," comme on l'a appelé, ne faisait en cela que remplir sa mission.

De puis lors, les collèges classiques se sont heureusement multipliés dans la Province; mais, de toutes nos maisons d'enseignement secondaire, celle de Laval fut la première, la mère de plusieurs, et le modèle sur lequel les autres se sont formés. Sans diminuer le mérite des fondations qui suivirent, n'est-il pas juste de dire que nous devons notre système d'enseignement classique au Petit Séminaire de Québec, et donc à son fondateur?

Et cet enseignement, tel qu'il était au début, tel qu'il est aujourd'hui, avec les modifications que les progrès de la science et de la civilisation y apportent sans cesse, est bien l'enseignement qu'il fallait, qu'il faut encore au peuple canadien. C'est la humanité qui font les hommes, à dit quelqu'un. A coup sûr, c'est elle qui ont formé les défenseurs de nos droits, nos écrivains, nos orateurs, nos hommes d'Etat, tous ceux dont le caractère et les talents nous honorent; elles ont créé parmi nous, elles ont maintenu, elles maintiennent encore l'élite intellectuelle qui fait notre force; elles nous ont marqué du caractère distinctif des peuples latins; elles contiennent à notre mentalité, elles répondent à nos penchants, elles sont l'aliment naturel de notre esprit et, suivant un mot de Brunetière, "l'expression même de ce qu'il y a de plus secret et de plus mystérieux dans le génie de notre race."

L'UNIVERSITE

Ajouterai-je que nous devons encore à Mgr de Laval notre enseignement universitaire?

Si notre Université porte son nom, ce n'est pas seulement pour rappeler un souvenir historique, mais bien pour perpétuer la mémoire de celui à qui elle doit l'existence.

Qui donc a érigé cette institution, qui l'a soutenue jusqu'ici, si ce n'est le Séminaire de Québec? Le Séminaire de Québec tout seul, avec ses seules ressources et le dévouement de ses prêtres. Et ses prêtres, qui sont-ils? Les héritiers de Laval. Ses ressources? Le patrimoine de Laval.

Partout ailleurs, c'est la générosité des gouvernements et des riches de la terre qui rend possible la fondation des universités. Ici, c'est le legs d'un évêque missionnaire qui a permis au Séminaire d'ériger et de maintenir la seule université catholique et française d'Amérique; et le patrimoine qu'en mourant l'évêque de Québec légua à son Séminaire, la seigneurie de Beauport, il ne l'avait reçu ni de ses ancêtres, ni du Roi, il l'avait acquis de ses deniers et morceau par morceau.

En rapportant à Mgr de Laval le mérite de son établissement, l'Université n'a garde d'oublier, que là où les charges se font plus lourdes, ses anciens élèves ont entrepris de partager avec le Séminaire l'honneur de la soutenir et de la faire prospérer. Elle aime à reconnaître, en ces jours de fête, ce qu'elle doit à tous ceux qui travaillent pour elle. Le mérite de leur action généreuse se reflète encore sur celui dont nous célébrons la mémoire. Sortie de la maison érigée par Laval, soutenue jusqu'ici avec les seuls revenus du patrimoine de Laval, et aujourd'hui forte de l'appui des fils de Laval, notre Université est bien l'œuvre du grand évêque, l'œuvre agrandie, l'œuvre parachevée, mais qui se trouvait en germe dans la fondation de 1663.

L'OEUVRE DE LAVAL

Monsieur de Laval avait-il rêvé pour son Séminaire cette destinée? Quand vous étudiez l'œuvre d'un poète, d'un peintre, d'un sculpteur, vous découvrez dans les replis de la phrase, dans les délicatesses du coloris, ou dans l'harmonie des lignes, des sens cachés et des beautés secrètes, que peut-être l'artiste n'a pas voulu et qui paraissent aller au delà de ses intentions. Vous lui en accordez cependant le mérite, comme si les avait exactement conçus; ce sont là, dites-vous, les inconsciences du génie. Messieurs, la vertu et

tutions tellement, sur des bases si solides, et dans un cadre à la fois si souple et si durable, que, sans effort, avec une évolution naturelle, elles puissent s'étendre, se développer et quand l'heure est venue, répondre aux besoins à venir. Le Séminaire de Mgr de Laval offre ce caractère, qui marque les œuvres fortes et grandes, de ne point vieillir, de se perpétuer dans un continuel rayonnement, et, sans jamais s'écarter de la voie première, de se plier, comme les arbres passent, aux exigences nouvelles.

Les Jésuites avaient ici leur collège. Mais le zèle apostolique des Pères de la Compagnie de Jésus les a partout désignés, avant les autres, pour la sublime entreprise de la propagation de l'Evangile, et Dieu les avaient marqués, au Canada comme en d'autres contrées, pour la gloire très grande du martyre. Quand la Providence voulut que leur collège fût ses portes, la maison de Laval n'eut qu'à ouvrir les sténos pour que se continuât l'enseignement classique traditionnel. Elle était prête à accueillir cette succession. Déjà en 1668, son fondateur y avait inauguré un Petit Séminaire pour les élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique; en 1765, ce Petit Séminaire admit aussi ceux qui devaient entrer dans les carrières laïques, et le "vétéran de notre éducation nationale," comme on l'a appelé, ne faisait en cela que remplir sa mission.

De puis lors, les collèges classiques se sont heureusement multipliés dans la Province; mais, de toutes nos maisons d'enseignement secondaire, celle de Laval fut la première, la mère de plusieurs, et le modèle sur lequel les autres se sont formés. Sans diminuer le mérite des fondations qui suivirent, n'est-il pas juste de dire que nous devons notre système d'enseignement classique au Petit Séminaire de Québec, et donc à son fondateur?

Et cet enseignement, tel qu'il était au début, tel qu'il est aujourd'hui, avec les modifications que les progrès de la science et de la civilisation y apportent sans cesse, est bien l'enseignement qu'il fallait, qu'il faut encore au peuple canadien. C'est la humanité qui font les hommes, à dit quelqu'un. A coup sûr, c'est elle qui ont formé les défenseurs de nos droits, nos écrivains, nos orateurs, nos hommes d'Etat, tous ceux dont le caractère et les talents nous honorent; elles ont créé parmi nous, elles ont maintenu, elles maintiennent encore l'élite intellectuelle qui fait notre force; elles nous ont marqué du caractère distinctif des peuples latins; elles contiennent à notre mentalité, elles répondent à nos penchants, elles sont l'aliment naturel de notre esprit et, suivant un mot de Brunetière, "l'expression même de ce qu'il y a de plus secret et de plus mystérieux dans le génie de notre race."

L'UNIVERSITE

Ajouterai-je que nous devons encore à Mgr de Laval notre enseignement universitaire?

Si notre Université porte son nom, ce n'est pas seulement pour rappeler un souvenir historique, mais bien pour perpétuer la mémoire de celui à qui elle doit l'existence.

Qui donc a érigé cette institution, qui l'a soutenue jusqu'ici, si ce n'est le Séminaire de Québec? Le Séminaire de Québec tout seul, avec ses seules ressources et le dévouement de ses prêtres. Et ses prêtres, qui sont-ils? Les héritiers de Laval. Ses ressources? Le patrimoine de Laval.

Partout ailleurs, c'est la générosité des gouvernements et des riches de la terre qui rend possible la fondation des universités. Ici, c'est le legs d'un évêque missionnaire qui a permis au Séminaire d'ériger et de maintenir la seule université catholique et française d'Amérique; et le patrimoine qu'en mourant l'évêque de Québec légua à son Séminaire, la seigneurie de Beauport, il ne l'avait reçu ni de ses ancêtres, ni du Roi, il l'avait acquis de ses deniers et morceau par morceau.

En rapportant à Mgr de Laval le mérite de son établissement, l'Université n'a garde d'oublier, que là où les charges se font plus lourdes, ses anciens élèves ont entrepris de partager avec le Séminaire l'honneur de la soutenir et de la faire prospérer. Elle aime à reconnaître, en ces jours de fête, ce qu'elle doit à tous ceux qui travaillent pour elle. Le mérite de leur action généreuse se reflète encore sur celui dont nous célébrons la mémoire. Sortie de la maison érigée par Laval, soutenue jusqu'ici avec les seuls revenus du patrimoine de Laval, et aujourd'hui forte de l'appui des fils de Laval, notre Université est bien l'œuvre du grand évêque, l'œuvre agrandie, l'œuvre parachevée, mais qui se trouvait en germe dans la fondation de 1663.

L'OEUVRE DE LAVAL

Monsieur de Laval avait-il rêvé pour son Séminaire cette destinée? Quand vous étudiez l'œuvre d'un poète, d'un peintre, d'un sculpteur, vous découvrez dans les replis de la phrase, dans les délicatesses du coloris, ou dans l'harmonie des lignes, des sens cachés et des beautés secrètes, que peut-être l'artiste n'a pas voulu et qui paraissent aller au delà de ses intentions. Vous lui en accordez cependant le mérite, comme si les avait exactement conçus; ce sont là, dites-vous, les inconsciences du génie. Messieurs, la vertu et

tutions tellement, sur des bases si solides, et dans un cadre à la fois si souple et si durable, que, sans effort, avec une évolution naturelle, elles puissent s'étendre, se développer et quand l'heure est venue, répondre aux besoins à venir. Le Séminaire de Mgr de Laval offre ce caractère, qui marque les œuvres fortes et grandes, de ne point vieillir, de se perpétuer dans un continuel rayonnement, et, sans jamais s'écarter de la voie première, de se plier, comme les arbres passent, aux exigences nouvelles.

Les Jésuites avaient ici leur collège. Mais le zèle apostolique des Pères de la Compagnie de Jésus les a partout désignés, avant les autres, pour la sublime entreprise de la propagation de l'Evangile, et Dieu les avaient marqués, au Canada comme en d'autres contrées, pour la gloire très grande du martyre. Quand la Providence voulut que leur collège fût ses portes, la maison de Laval n'eut qu'à ouvrir les sténos pour que se continuât l'enseignement classique traditionnel. Elle était prête à accueillir cette succession. Déjà en 1668, son fondateur y avait inauguré un Petit Séminaire pour les élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique; en 1765, ce Petit Séminaire admit aussi ceux qui devaient entrer dans les carrières laïques, et le "vétéran de notre éducation nationale," comme on l'a appelé, ne faisait en cela que remplir sa mission.

De puis lors, les collèges classiques se sont heureusement multipliés dans la Province; mais, de toutes nos maisons d'enseignement secondaire, celle de Laval fut la première, la mère de plusieurs, et le modèle sur lequel les autres se sont formés. Sans diminuer le mérite des fondations qui suivirent, n'est-il pas juste de dire que nous devons notre système d'enseignement classique au Petit Séminaire de Québec, et donc à son fondateur?

Et cet enseignement, tel qu'il était au début, tel qu'il est aujourd'hui, avec les modifications que les progrès de la science et de la civilisation y apportent sans cesse, est bien l'enseignement qu'il fallait, qu'il faut encore au peuple canadien. C'est la humanité qui font les hommes, à dit quelqu'un. A coup sûr, c'est elle qui ont formé les défenseurs de nos droits, nos écrivains, nos orateurs, nos hommes d'Etat, tous ceux dont le caractère et les talents nous honorent; elles ont créé parmi nous, elles ont maintenu, elles maintiennent encore l'élite intellectuelle qui fait notre force; elles nous ont marqué du caractère distinctif des peuples latins; elles contiennent à notre mentalité, elles répondent à nos penchants, elles sont l'aliment naturel de notre esprit et, suivant un mot de Brunetière, "l'expression même de ce qu'il y a de plus secret et de plus mystérieux dans le génie de notre race."

L'UNIVERSITE

Ajouterai-je que nous devons encore à Mgr de Laval notre enseignement universitaire?

Si notre Université porte son nom, ce n'est pas seulement pour rappeler un souvenir historique, mais bien pour perpétuer la mémoire de celui à qui elle doit l'existence.

Qui donc a érigé cette institution, qui l'a soutenue jusqu'ici, si ce n'est le Séminaire de Québec? Le Séminaire de Québec tout seul, avec ses seules ressources et le dévouement de ses prêtres. Et ses prêtres, qui sont-ils? Les héritiers de Laval. Ses ressources? Le patrimoine de Laval.

Partout ailleurs, c'est la générosité des gouvernements et des riches

"L'ACTION SOCIALE" CONGRÈS DE LA JEUNESSE

QUEBEC, 22 JUIN 1908

LE RÔLE SOCIAL DE NOTRE PREMIER EVÊQUE

Au moment des fêtes dont la célébration a commencé hier, il nous paraît opportun de faire ressortir en quelques mots le rôle social joué par Mgr de Laval sur la terre canadienne.

Ce grand Français, jeté par la Providence dans un pays où tout lui était étranger, où tout contribuait à lui rendre l'action pénible et même impossible, puisa dans son énergie, dans son dévouement et dans son sentiment du devoir, le moyen de donner à la société canadienne une impulsion à laquelle elle n'a eu qu'à obéir pour arriver à l'épanouissement que l'on remarque aujourd'hui.

On l'a dit et répété souvent : le Canada Français doit au clergé d'être ce qu'il est ; notre race porte l'empreinte religieuse des premiers apôtres qui lui consacraient leur zèle, et cette empreinte est bien caractéristique.

A une époque où les idées gallicanes infectaient l'épiscopat français, François de Montmorency Laval fut, avant tout, un romain ; et tous ses successeurs, sur le siège de Québec, comme sur les autres de son vaste diocèse, le furent à son exemple. Voilà pourquoi la nation canadienne-française a toujours marché dans la voie du catholicisme intégral, la seule qui puisse conduire à une prospérité saine et durable parce qu'elle est la seule en harmonie avec les véritables lois sociales. Et notre vigoureuse prospérité est une preuve que le catholicisme n'est pas plus incompatible avec le progrès des nations qu'avec la largeur d'esprit des individus.

La piété de Mgr de Laval et son entière soumission à l'évêque de Rome ne l'ont pas empêché de faire acte de politique avisé et prévoyant.

La campagne antialcoolique actuelle n'est qu'une répétition de celle qu'il avait entreprise dès les premières années de son épiscopat.

Bien avant que les politiciens et les gouvernants aient songé à s'occuper de propagande agricole et d'écoles techniques, il avait déjà vu l'importance de ces créations pour un pays comme le nôtre, et avait passé de l'idée à l'action.

Après son Séminaire de Québec l'école d'agriculture de St-Joachim absorba beaucoup de ses soins. Il veillait à la formation, pour ce pays si différent de ceux d'Europe, d'un clergé qui fut à même de bien connaître ses besoins et d'un peuple qui put bien utiliser ses ressources.

Voilà pourquoi nous croyons devoir saluer en Mgr de Laval le premier apôtre social chrétien de notre pays.

Jules Dorion.

BONNES FÊTES ! BONNES VACANCES !

Un des côtés les plus attachants de notre vie nationale, c'est la part que les jeunes—et souvent les tout jeunes—prennent dans le développement et la conservation de l'idéal cher aux grands. On trouve dans leur enthousiasme enfantin ce charme souverain répandu dans les foyers par les ébats joyeux des jeunes têtes blondes et brunes. On n'y songe guère, et pourtant, c'est sur eux que reposent les plus grands secrets comme les plus fécondes espérances de l'avenir. Et s'il est une idée pratique, c'est bien celle d'associer à nos grandes manifestations patriotiques nos enfants afin qu'ils s'habituent de bonne heure à chanter la patrie et à l'aimer comme la chaire et l'aiment leurs pères.

On a dit quelque part qu'une des guerres les plus terribles du siècle dernier avait été préparée par les mères de famille et par les petites institutrices. Cette assertion était peut-être exagérée, mais elle n'en est pas moins un hommage rendu à cette œuvre des jeunes, élaborée à mesure que les âmes entrent dans la vie, cultivée avec les mille tendresses et les soins minutieux que l'on donne aux fleurs, fortifiée par les conseils et les exemples dont le foyer de la famille est rempli. Et nous pourrions citer nombre de proverbes, trop oubliés, établissant l'étroite liaison qui existe entre les pères et les fils, entre les générations qui passent et celles qui s'avancent, afin d'en tirer l'enseignement utile qu'il suffira quelquefois d'avoir méconnu pour aboutir dans la vie à d'irréparables défaites.

Il paraît que nous vivons à une époque qu'un politique fameux a appelé l'époque de la "vie intense". Il faut être aguerri, "il faut être prêt." On le comprend bien, du reste, puisque l'éducation de l'enfance est le grand problème dont se préoccupent ceux qui ont mission de préparer l'avenir, et qui, pour répondre à cette mission, ont doté notre peuple de tant d'institutions admirables où se façonnent les vainqueurs ou les vaincus de demain, ceux qui feront faire un pas de plus à la nation vers ses destinées providentielles ou, s'ils ne sont pas "prêts", l'arrêteront dans sa marche jusqu'à ce qu'ils aient confié à d'autres la tâche qu'ils auront trouvée trop lourde.

L'œuvre des jeunes, nous avons pu la contempler, il y a quelques jours, et en admirer toute la beauté. Des centaines, des milliers d'écoliers viennent de quitter le toit hospitalier de nos collèges pour rentrer dans leurs foyers pour le repos que leur vaut une bonne année de travail. Tous ces jeunes veulent être "prêts". Et, s'il y prennent garde, ils distingueront, à travers les larmes de joie qui les attendent au retour, tout ce que l'affection des parents renferme d'espoir et de fierté, quelle ambition discrète les mères nourrissent, dans l'intimité de leur cœur, pour ce fils qu'elles veulent un jour offrir à la patrie revêtue de la sublime livrée du Maître ou couronné des qualités qui font les citoyens utiles et intègres. A côté d'eux, parmi ceux-là mêmes qui ne leur appartiennent pas par les liens du sang, ils comprendront, à la débordante sympathie dont ils sont entourés, tout ce que la société, pour laquelle ils se préparent, attend de leur courage, et quels rêves de grandeur elle caresse en applaudissant à leur joie de vivre.

Leurs vacances de 1908 s'ouvrent sur des événements d'une extrême importance. Leurs premiers chants de liberté seront un hymne d'actions de grâce déposé au pied du monument splendide élevé à la mémoire vénérable du premier évêque de Québec, qui aimait tant les jeunes et qui vit dans leur œuvre la promesse de "ce monde de gloire" qu'une longue chaîne historique a apporté jusqu'à nous. Associés à cette fête, la fraîcheur de leur voix, mêlée aux accents plus profonds de leurs aînés, complètera l'harmonie des chants nationaux et religieux, et donnera à ces réjouissances du présent ce caractère prophétique que l'on aime à retrouver dans les grandes manifestations nationales. A la voir lire avidement une des plus belles pages de notre histoire, tout le peuple se sentira pris d'une immense espérance et cherchera à deviner sur leurs jeunes fronts ce que réserve à la nationalité cette génération qu'il veut grande et digne de lui.

"L'histoire n'est pas utile parce qu'on y lit le passé, mais parce qu'on y lit l'avenir, a dit un écrivain de renom. Il semble que les fêtes nationales soient incomplètes si ceux qui écrivent l'histoire du présent et célèbrent avec enthousiasme les grands disparus ne se sentaient appuyés sur ceux qui, demain, auront pris leur place et entreprendront la lourde tâche de porter plus haut, vers des horizons plus ensoleillés, les idéaux de la race.

Nous sommes déjà en pleine fête patriotique et l'on nous permettra bien pour terminer ces quelques considérations, de dire aux uns comme aux autres : bonnes fêtes ! bonnes vacances !

J. L. K.-Lafamme.

PROGRAMME COMPLET**SEANCE D'OUVERTURE**

A huit heures, mardi soir, dans la grande salle de l'Université, en présence des évêques actuellement à Québec.

Discours du président, M. V. E. Beaupré, de l'Université, directeur, le R. P. Hermas Lalande, S. J., de M. Pierre Gontier, membre du comité central et délégué de l'Association catholique de la Jeunesse française, de Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, et nos Seigneurs les évêques.

LE MERCREDI, 24 JUIN

Dans la chapelle du Séminaire
Messe à 7.30 hrs, dite par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec. Chant de cantiques et du "Credo." Allocution de Mgr l'Archevêque.

Première séance, à 9 h. 30

A l'Université Laval

1. Notice historique de l'Association par Jos Versailles.
2. Nos droits incontestables à la liberté religieuse au pays, par M. Edouard Fabre surveur.
3. Quelle doit être la pléide d'un membre de l'Association? par E. Laverne.
4. Il faut être apôtre, par C. Monette.
5. Quel doit être notre catholicisme, par le R. P. Th.-Dom-C. Gonthier, O. P.

Deuxième séance, à 2 h. 30

A l'Université Laval

1. L'esprit franc-maçonique, par l'abbé Arthur Balthazard.
2. Les infiltrations franc-maçoniques, par M. Omer Héroux.
3. Les sociétés neutres et leurs dangers, par M. J. L. K. Lafamme.
4. La question juive, par un membre du cercle St-Michel.
5. Erreurs et demi-vérités, par Guy Vanier.

Troisième séance, à 8 h. du soir

A la Salle Loyola

1. Les lectures des jeunes gens.—Bons et mauvais livres, par l'abbé Camille Roy.
2. L'institutrice catholique et les œuvres post-scolaires, par C. J. Maguin.
3. Combattions l'égoïsme et la vanité par un membre du cercle Loyola.
4. L'Association veut des hommes de caractère et de conviction, par le camarade Bergeron.
5. Notre mentalité présente, par l'abbé Augustin Maréchal.
6. L'étude, sauvegarde du jeune homme, sérieuse de la vie, par M. Thomas Chapais.

LE JEUDI, 25 JUIN

Première séance, à 9 h. 30

A l'Université Laval

1. Rôle social des jeunes, par M. l'abbé Emile Châtier.
2. Allons à l'ouvrage, par le c. Elzéar Laverne.
3. Colonisation, salut du catholicisme et de la race française au Nord de l'Amérique, par M. Amédée Denault.
4. Les Coopératives paroissiales et le rôle qu'elles jouent dans la campagne de l'Association à la campagne par un membre du cercle X.
5. Les caisses populaires, par M. Alphonse Desjardins.

Troisième séance, clôture solennelle du Congrès, à 8 h. du soir, à l'Université Laval

1. Ce que doit être le patriotisme canadien-français, par Henri Fortier.
2. Vers l'idéal, dialogue.
3. Le citoyen catholique, par M. Henri Bourassa.
4. Résolutions du Congrès.

Le SAMEDI, 27 JUIN

Projet d'excursion et de fête champêtre—ad forendam caritatem et alacritatem.—Le "Semeur".

Deuxième séance, à 2 h. 30

A l'Académie Commerciale

1. Voix de l'Association sœur, par Louis Perras, président de l'A. C. J. F. A.
2. Voix du Manitoba, par le docteur Fortunat Lachance, président du cercle de la Vérendrye.
3. Voix de la Louisiane, par M. l'abbé Huot.
4. Comment l'Association doit entendre l'action, par le c. Georges Hermilte Baril.
5. Les droits de la langue française, par Armand Laverne, député provincial de Montmagny.
6. Notre anglomanie, par un membre du cercle Duhamel.
7. Sur quelle base doit reposer la paix au pays, par un membre du cercle Saint-Alphonse.

Troisième séance, à 8 h. du soir

A l'Université Laval

1. La tempérance, par l'honorable juge Langellier.
2. La tempérance pour les jeunes, par M. C. Laprise.
3. L'Action Sociale catholique, par S. G. Mgr Eugène Roy.
4. La bonne et la mauvaise presse, par le c. Maurice Dupré.
5. Un de nos préjugés—à propos de notre admiration naïve pour l'éducation anglaise ou américaine, par le P. Louis Lalande.
6. Son Honneur le maire J. Geo. Garneau.

Le VENDREDI, 26 JUIN

Messe à 7 h. 30 et allocution par Sa Grandeur Mgr Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, dans la chapelle du collège de Lévis. Communiqué général des membres de l'Association. Chants : consécration de l'Association au Sacré-Cœur de Jésus. Déjeuner au Collège.

Première séance du conseil fédéral à 9 h. 30, au collège de Lévis (Seuls les membres de l'Association peuvent assister aux séances du Conseil fédéral.)

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier général.
4. Nomination de la commission d'élections.
5. Rapports des cercles. (Sur la demande du Comité régional de Québec, approuvée par le Comité central, quatre minutes au plus sont allouées à chaque rapporteur.)

Deuxième séance du conseil fédéral à 2 h. 30, au collège de Lévis

1. Rapport de la commission d'élections.
2. Lecture et discussion des motions présentées au Conseil.
3. Elections générales.
4. Clôture du Conseil fédéral.

Troisième séance, clôture solennelle du Congrès, à 8 h. du soir, à l'Université Laval

1. Ce que doit être le patriotisme canadien-français, par Henri Fortier.
2. Vers l'idéal, dialogue.
3. Le citoyen catholique, par M. Henri Bourassa.
4. Résolutions du Congrès.

Le SAMEDI, 27 JUIN

Projet d'excursion et de fête champêtre—ad forendam caritatem et alacritatem.—Le "Semeur".

Deuxième séance, à 2 h. 30

A l'Académie Commerciale

1. Voix de l'Association sœur, par Louis Perras, président de l'A. C. J. F. A.

Deuxième séance, à 2 h. 30

A l'Académie Commerciale

1. Voix de l'Association sœur, par Louis Perras, président de l'A. C. J. F. A.
2. Voix du Manitoba, par le docteur Fortunat Lachance, président du cercle de la Vérendrye.
3. Voix de la Louisiane, par M. l'abbé Huot.
4. Comment l'Association doit entendre l'action, par le c. Georges Hermilte Baril.
5. Les droits de la langue française, par Armand Laverne, député provincial de Montmagny.
6. Notre anglomanie, par un membre du cercle Duhamel.
7. Sur quelle base doit reposer la paix au pays, par un membre du cercle Saint-Alphonse.

Troisième séance, à 8 h. du soir

A l'Université Laval

1. La tempérance, par l'honorable juge Langellier.
2. La tempérance pour les jeunes, par M. C. Laprise.
3. L'Action Sociale catholique, par S. G. Mgr Eugène Roy.
4. La bonne et la mauvaise presse, par le c. Maurice Dupré.
5. Un de nos préjugés—à propos de notre admiration naïve pour l'éducation anglaise ou américaine, par le P. Louis Lalande.
6. Son Honneur le maire J. Geo. Garneau.

Le VENDREDI, 26 JUIN

Messe à 7 h. 30 et allocution par Sa Grandeur Mgr Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, dans la chapelle du collège de Lévis. Communiqué général des membres de l'Association. Chants : consécration de l'Association au Sacré-Cœur de Jésus. Déjeuner au Collège.

Première séance du conseil fédéral à 9 h. 30, au collège de Lévis (Seuls les membres de l'Association peuvent assister aux séances du Conseil fédéral.)

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier général.
4. Nomination de la commission d'élections.
5. Rapports des cercles. (Sur la demande du Comité régional de Québec, approuvée par le Comité central, quatre minutes au plus sont allouées à chaque rapporteur.)

Deuxième séance du conseil fédéral à 2 h. 30, au collège de Lévis

1. Rapport de la commission d'élections.
2. Lecture et discussion des motions présentées au Conseil.
3. Elections générales.
4. Clôture du Conseil fédéral.

Troisième séance, clôture solennelle du Congrès, à 8 h. du soir, à l'Université Laval

1. Ce que doit être le patriotisme canadien-français, par Henri Fortier.
2. Vers l'idéal, dialogue.
3. Le citoyen catholique, par M. Henri Bourassa.
4. Résolutions du Congrès.

Le SAMEDI, 27 JUIN

Projet d'excursion et de fête champêtre—ad forendam caritatem et alacritatem.—Le "Semeur".

Deuxième séance, à 2 h. 30

A l'Académie Commerciale

1. Voix de l'Association sœur, par Louis Perras, président de l'A. C. J. F. A.
2. Voix du Manitoba, par le docteur Fortunat Lachance, président du cercle de la Vérendrye.
3. Voix de la Louisiane, par M. l'abbé Huot.
4. Comment l'Association doit entendre l'action, par le c. Georges Hermilte Baril.
5. Les droits de la langue française, par Armand Laverne, député provincial de Montmagny.
6. Notre anglomanie, par un membre du cercle Duhamel.
7. Sur quelle base doit reposer la paix au pays, par un membre du cercle Saint-Alphonse.

Troisième séance, à 8 h. du soir

A l'Université Laval

1. La tempérance, par l'honorable juge Langellier.
2. La tempérance pour les jeunes, par M. C. Laprise.
3. L'Action Sociale catholique, par S. G. Mgr Eugène Roy.
4. La bonne et la mauvaise presse, par le c. Maurice Dupré.
5. Un de nos préjugés—à propos de notre admiration naïve pour l'éducation anglaise ou américaine, par le P. Louis Lalande.
6. Son Honneur le maire J. Geo. Garneau.

Le VENDREDI, 26 JUIN

Messe à 7 h. 30 et allocution par Sa Grandeur Mgr Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, dans la chapelle du collège de Lévis. Communiqué général des membres de l'Association. Chants : consécration de l'Association au Sacré-Cœur de Jésus. Déjeuner au Collège.

Première séance du conseil fédéral à 9 h. 30, au collège de Lévis (Seuls les membres de l'Association peuvent assister aux séances du Conseil fédéral.)

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier général.
4. Nomination de la commission d'élections.
5. Rapports des cercles. (Sur la demande du Comité régional de Québec, approuvée par le Comité central, quatre minutes au plus sont allouées à chaque rapporteur.)

Deuxième séance du conseil fédéral à 2 h. 30, au collège de Lévis

1. Rapport de la commission d'élections.
2. Lecture et discussion des motions présentées au Conseil.
3. Elections générales.
4. Clôture du Conseil fédéral.

Troisième séance, clôture solennelle du Congrès, à 8 h. du soir, à l'Université Laval

1. Ce que doit être le patriotisme canadien-français, par Henri Fortier.
2. Vers l'idéal, dialogue.
3. Le citoyen catholique, par M. Henri Bourassa.
4. Résolutions du Congrès.

Le SAMEDI, 27 JUIN

Projet d'excursion et de fête champêtre—ad forendam caritatem et alacritatem.—Le "Semeur".

Deuxième séance, à 2 h. 30

A l'Académie Commerciale

1. Voix de l'Association sœur, par Louis Perras, président de l'A. C. J. F. A.
2. Voix du Manitoba, par le docteur Fortunat Lachance, président du cercle de la Vérendrye.
3. Voix de la Louisiane, par M. l'abbé Huot.
4. Comment l'Association doit entendre l'action, par le c. Georges Hermilte Baril.
5. Les droits de la langue française, par Armand Laverne, député provincial de Montmagny.
6. Notre anglomanie, par un membre du cercle Duhamel.
7. Sur quelle base doit reposer la paix au pays, par un membre du cercle Saint-Alphonse.

Troisième séance, à 8 h. du soir

A l'Université Laval

1. La tempérance, par l'honorable juge Langellier.
2. La tempérance pour les jeunes, par M. C. Laprise.
3. L'Action Sociale catholique, par S. G. Mgr Eugène Roy.
4. La bonne et la mauvaise presse, par le c. Maurice Dupré.
5. Un de nos préjugés—à propos de notre admiration naïve pour l'éducation anglaise ou américaine, par le P. Louis Lalande.
6. Son Honneur le maire J. Geo. Garneau.

Le VENDREDI, 26 JUIN

Messe à 7 h. 30 et allocution par Sa Grandeur Mgr Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, dans la chapelle du collège de Lévis. Communiqué général des membres de l'Association. Chants : consécration de l'Association au Sacré-Cœur de Jésus. Déjeuner au Collège.

Première séance du conseil fédéral à 9 h. 30, au collège de Lévis (Seuls les membres de l'Association peuvent assister aux séances du Conseil fédéral.)

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier général.
4. Nomination de la commission d'élections.
5. Rapports des cercles. (Sur la demande du Comité régional de Québec, approuvée par le Comité central, quatre minutes au plus sont allouées à chaque rapporteur.)

Deuxième séance du conseil fédéral à 2 h. 30, au collège de Lévis

1. Rapport de la commission d'élections.
2. Lecture et discussion des motions présentées au Conseil.
3. Elections générales.
4. Clôture du Conseil fédéral.

Troisième séance, clôture solennelle du Congrès, à 8 h. du soir, à l'Université Laval

1. Ce que doit être le patriotisme canadien-français, par Henri Fortier.
2. Vers l'idéal, dialogue.
3. Le citoyen catholique, par M. Henri Bourassa.
4. Résolutions du Congrès.

Le SAMEDI, 27 JUIN

Projet d'excursion et de fête champêtre—ad forendam caritatem et alacritatem.—Le "Semeur".

Deuxième séance, à 2 h. 30

A l'Académie Commerciale

1. Voix de l'Association sœur, par Louis Perras, président de l'A. C. J. F. A.
2. Voix du Manitoba, par le docteur Fortunat Lachance, président du cercle de la Vérendrye.
3. Voix de la Louisiane, par M. l'abbé Huot.
4. Comment l'Association doit entendre l'action, par le c. Georges Hermilte Baril.
5. Les droits de la langue française, par Armand Laverne, député provincial de Montmagny.
6. Notre anglomanie, par un membre du cercle Duhamel.
7. Sur quelle base doit reposer la paix au pays, par un membre du cercle Saint-Alphonse.

Troisième séance, à 8 h. du soir

A l'Université Laval

1. La tempérance, par l'honorable juge Langellier.
2. La tempérance pour les jeunes, par M. C. Laprise.
3. L'Action Sociale catholique, par S. G. Mgr Eugène Roy.
4. La bonne et la mauvaise presse, par le c. Maurice Dupré.
5. Un de nos préjugés—à propos de notre admiration naïve pour l'éducation anglaise ou américaine, par le P. Louis Lalande.
6. Son Honneur le maire J. Geo. Garneau.

Le VENDREDI, 26 JUIN

Messe à 7 h. 30 et allocution par Sa Grandeur Mgr Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, dans la chapelle du collège de Lévis. Communiqué général des membres de l'Association. Chants : consécration de l'Association au Sacré-Cœur de Jésus. Déjeuner au Collège.

Première séance du conseil fédéral à 9 h. 30, au collège de Lévis (Seuls les membres de l'Association peuvent assister aux séances du Conseil fédéral.)

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier général.
4. Nomination de la commission d'élections.
5. Rapports des cercles. (Sur la demande du Comité régional de Québec, approuvée par le Comité central, quatre minutes au plus sont allouées à chaque rapporteur.)

Deuxième séance du conseil fédéral à 2 h. 30, au collège de Lévis

1. Rapport de la commission d'élections.
2. Lecture et discussion des motions présentées au Conseil.
3. Elections générales.
4. Clôture du Conseil fédéral.

Troisième séance, clôture solennelle du Congrès, à 8 h. du soir, à l'Université Laval

1. Ce que doit être le patriotisme canadien-français, par Henri Fortier.
2. Vers l'idéal, dialogue.
3. Le citoyen catholique, par M. Henri Bourassa.
4. Résolutions du Congrès.

nombre d'élèves qui ont suivi les cours de notre nouvelle école d'arpentage. Nous n'avons que des félicitations à offrir aux professeurs et aux élèves de cette école.

Les premiers ont montré qu'ils sentaient le poids de leur responsabilité, qu'ils avaient conscience de tenir en leurs mains la prospérité et l'avenir d'une œuvre importante. Les seconds ont travaillé avec ardeur à élargir le cercle de leurs connaissances et à ajouter chaque jour quelque chose au trésor de leur savoir. Aussi le succès qu'ils ont remporté dans leurs examens leur fait honneur et constitue la plus belle récompense qu'ils pouvaient offrir à leurs dévoués professeurs.

Cette école d'arpentage est regardée à bon droit comme une pépinière d'élèves pour l'Ecole polytechnique de Montréal. Aussi celle-ci accorde-t-elle à nos étudiants des avantages précieux dont l'Université de Québec lui est grandement reconnaissante et qui mettront entre les deux écoles une union aussi désirable qu'utile.

LES PROFESSEURS

Le recteur parle ensuite avec détails et louanges des honneurs conférés aux professeurs de l'Université, MM. Fitzpatrick, Langellier et Rivard, des travaux récents de MM. J. Edmond Roy, Camille Roy, C. E. Dionne, de l'accession à l'épiscopat de Mgr Roy, des épreuves de doctorat en droit subies par M. Joseph Sirote et de la mort de M. l'abbé Paradis, puis il continue :

ELEVES ET PROFESSEURS

Nous rappelant l'exemple de cet ami du défunt, nous allons continuer à nous donner tout entiers à nos jeunes gens avec plus d'ardeur que jamais ; nous envelopperons de soins et de respect ces élèves portés parfois à se croire des hommes parce qu'ils sont riches d'avenir et de ressources mais qui n'ont pas encore reçu de la vie la sagesse qui fait vraiment l'homme.

Nous sommes heureux de le dire

LA ST-JEAN-BAPTISTE

Le Programme officiel de la fête de demain. Ordre de la procession. Rues par lesquelles se fera le défilé. Messe au pied du monument Laval. Jeux sur le terrain de l'exposition.

La célébration de la Fête Nationale commencera par une grande procession à laquelle au-delà de cent sociétés Nationales, Associations de secours mutuels, Unions ouvrières de bienfaisance, Gardes militaires, Clubs, etc., ont été invités à prendre part et dont le plus grand nombre ont signifié leurs gracieuses acceptations.

Le lieu de la réunion sera sur les rues St-Joseph et St-Paul, au Palais, où la procession se formera à 7.30 heures du matin, pour se mettre en marche à 8.15 heures précises.

Toutes les Sociétés, Unions, Gardes, Clubs, etc., qui se proposent de prendre place dans les rangs de la procession, sont priés de prendre note de l'heure indiquée ci-haut, et de se rendre en temps afin de ne pas retarder le départ.

Immédiatement après la messe, au pied du monument, le Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, présentera les hommages des Canadiens-Français à Son Excellence Lord Grey, Gouverneur-Général du Canada, à Sa Grâce Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, et à Son Honneur le Maire de Québec, M. J. Geo. Garneau.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION
Point de départ: Rues Saint-Paul, Saint-Roch et Desfossés, au Palais. La procession défilera par les rues Saint-Joseph, Saint-Valier, Massue, Bayard, Hermine, Boulevard Langelier, Côte du Boulevard Langelier, Saint-Jean, de la Fabrique et Buade jusqu'au monument Laval.

ORDRE DE LA PROCESSION

Première division
1. Le grand maréchal, Capt. E. Trudel.
2. Le détachement de la police municipale.
3. Détachement de la Brigade de Feu.
4. Escorte du Club des Amateurs d'Equitation et de Chasse à Courre.
5. Congrégation N.-D. du Sacré-Coeur de St-Sauveur, avec insignes.
6. Association des Bouchers.
7. Forestiers Indépendants de l'Ange Gardien, avec drapeau.
8. Club de Raquette "Le Montagnais".
9. Club de Raquette "Le National Indépendant".

Deuxième division
1. Bannière Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Grégoire.
2. Fanfare Saint-Grégoire, Sault Montmorency.
3. Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Grégoire, avec drapeau et insignes.
4. Forestiers Indépendants de St-Grégoire, drapeau et insignes.
5. Union locale No 16 de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, avec drapeau et insignes.
6. Délégation de l'Union locale No 17 de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.
7. Délégation de l'Union locale No 24 de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.
8. Forestiers catholiques de Saint-Grégoire, drapeau et insignes.
9. Alliance Nationale Saint-Grégoire.
10. Union internationale des charpentiers et menuisiers de Saint-Grégoire.

Troisième division
1. Société Saint-Jean-Baptiste de N.-D. de la Garde, drapeau, bannière et insignes.
2. Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, drapeau et insignes.
3. L'Union Typographique No 302, bannière et insignes.
4. L'Union internationale des pressiers, drapeau et insignes.
5. L'Union internationale des repreneurs, drapeau et insignes.
6. La Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, No 730, drapeau et insignes.
7. Assemblée Papineau des Chevaliers du travail indépendant, drapeau et insignes.
8. L'Union internationale des cigariers, drapeau et insignes.
9. Assemblée Montgomery, No 4003, drapeau et insignes.
10. L'Union protectrice des ouvriers Stadacona, drapeau et insignes.

Quatrième division
1. Fanfare de Beauport.
2. Bannière de Société Saint-Jean-Baptiste de Beauport.
3. L'Union internationale des maçons et briquetiers de Beauport, drapeau et insignes.
4. Délégation des Forestiers Catholiques, drapeau et insignes.
5. Délégation des Forestiers Canadiens, drapeau et insignes.
6. Délégation de l'Alliance Nationale, drapeau et insignes.
7. Fanfare de la Garde Salaberry.
8. Char portant de Salaberry.
9. Corps de clairons de la Garde Salaberry.
10. La Garde Salaberry.

11. L'Union Saint-Joseph de Beauport, drapeau et insignes.
12. La Société Saint-Jean-Baptiste de Beauport, drapeau et insignes.
13. Cavalcade de Beauport.

Cinquième division
1. Drapeau Conseil Central National des Métiers et du Travail.
2. L'Union nationale des gantiers, drapeau et insignes.
3. L'Union secourable des cordonniers, drapeau et insignes.
4. L'Union nationale des longshoremen, drapeau et insignes.
5. La Fraternité nationale des cordonniers-machinistes, drapeau et insignes.
6. La Fraternité nationale des cordonniers-dayeurs, drapeau et insignes.
7. La Fraternité nationale des conducteurs de voitures, drapeau et insignes.
8. L'Union nationale, secourable et protectrice des journaliers et des barbiers, drapeau et insignes.

Sixième division
1. L'Union nationale des cordonniers-coueurs, drapeau et insignes.
2. L'Union nationale des confiseurs et pâtisseries, bannières et insignes.
3. L'Union nationale des ingénieurs mécaniciens, drapeau et insignes.
4. L'Union des charroyeurs de charbon, drapeau et insignes.
5. La Fraternité nationale des charpentiers et menuisiers, drapeau et insignes.
6. La Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs et mégissiers, drapeau et insignes.
7. L'Union nationale des peintres, drapeau et insignes.
8. L'Union nationale des briquetiers, maçons et plâtriers, drapeau et insignes.

Septième division
1. Fanfare de l'Ancienne Lorette.
2. L'Union Saint-Joseph de l'Ancienne Lorette, drapeau et insignes.
3. Délégation des Forestiers Catholiques de l'Ancienne Lorette, drapeau et insignes.
4. Société Saint Jean Baptiste de l'Ancienne Lorette, bannière, drapeau et insignes.
5. La Fraternité Nationale des Manoeuvres, drapeau et insignes.
6. Ordre Canadien des Amis Choix, drapeau et insignes.
7. La Société Bienveillante de Québec, drapeau et insignes.
8. Association des débitants de liqueurs de Québec, drapeau et insignes.

Huitième division
1. La Société Bienveillante des Journaliers de Navires, drapeau et insignes.
2. L'Union nationale des employés de brasseries, drapeau et insignes.
3. L'Union nationale des cochers, drapeau et insignes.
4. Assemblée Feuille d'Erable, drapeau et insignes.
5. L'Union nationale et protectrice des cordonniers-monteurs, fanfare, drapeau et insignes.
6. L'Union nationale des ferblantiers et couvreurs, drapeau et insignes.
7. L'Union nationale des plombiers et "steam fitter", drapeau et insignes.
8. L'Union nationale des boulangers, drapeau et insignes.

Neuvième division
1. Fanfare du Conseil Central National des Métiers et du Travail.
2. Le Conseil Central des Métiers et du Travail, drapeau et insignes.
3. L'Union des tailleurs de cuir, drapeau et insignes.
4. Délégation de l'Union des employés de tramways, avec insignes.
5. L'Union internationale des manoeuvres, drapeau et insignes.
6. L'Union Lafayette, drapeau et insignes.
7. L'Union internationale des tailleurs de pierre, drapeau et insignes.
8. L'Union internationale des maçons et briquetiers, drapeau et insignes.

Dixième division
1. La Caisse Populaire de Saint-Malo, bannière et insignes.
2. L'Association du Service Civil, drapeau et insignes.
3. Délégation de l'Association des marchands de chaussures, drapeau et insignes.
4. La Société Française de Bienfaisance, drapeau et insignes.
5. L'Association des commis-épi-cliers, drapeau et insignes.
6. Les Forestiers Catholiques de l'Ange-Gardien, drapeau et insignes.
7. L'Union Chorale Palestrina, drapeau et insignes.
8. L'Association des marchands-épi-cliers, drapeau et insignes.

Onzième division
1. Fanfare de Charlesbourg.
2. L'Union Saint-Joseph de Charlesbourg.
3. La Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg.

4. L'Association Amicale Fraternelle, Française, Belge et Suisse, drapeau et insignes.
5. Le Cercle des Voyageurs de commerce, drapeau et insignes.
6. La Cour Montcalm des Forestiers Canadiens, drapeau et insignes.
7. La Cour Saint-Jean des Forestiers Canadiens, drapeau et insignes.
8. La Cour Saint-Pierre des Forestiers Canadiens, drapeau et insignes.
9. La Cour Saint-Roch des Forestiers Canadiens, drapeau et insignes.

Douzième division
1. La Ligue de l'Union Fraternelle, de la Jeune Lorette, drapeaux et insignes.
2. L'Union Saint-Joseph de la Jeune Lorette, drapeau et insignes.
3. Clairons de la Garde Montcalm.
4. Char portant le général Montcalm.
5. La Garde Montcalm.
6. L'Alliance Nationale de la Jeune Lorette, drapeau et insignes.
7. Les Forestiers Canadiens, drapeau et insignes.
8. La Société Saint-Jean-Baptiste de la Jeune Lorette.

Troisième division
1. Fanfare de Sillery.
2. Assemblée Sillery, No 1007, drapeau et insignes.
3. L'Union Saint-Joseph de Sillery, drapeau et insignes.
4. La Société de Saint-Jean-Baptiste de Sillery, bannière, drapeau et insignes.
5. L'Union Saint-Joseph de Sainte-Foy, drapeau et insignes.
6. Les Forestiers Catholiques de Sainte-Foy, drapeau et insignes.
7. La Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Foy, drapeau, bannière et insignes.
8. Club de raquette, "Le Huron", drapeau et insignes.

Quatorzième division
1. Cercle Champlain, Alliance Nationale.
2. Cercle Garde Champlain, Alliance Nationale.
3. Cercle Laval, Alliance Nationale.
4. Cercle N.-D. des Victoires, Alliance Nationale.
5. Cercle St-Valier, Alliance Nationale.
6. Cercle St-Sauveur, Alliance Nationale.
7. La Corporation des Pilotes, drapeau et insignes.
8. L'Association des constructeurs, drapeau et insignes.

Quinzième division
1. Fanfare du Mont Saint-Louis.
2. Cercle Saint-Augustin, A. C. J. C.
3. Cercle Saint-François de Sales, A. C. J. C.
4. Cercle Loyola, A. C. J. C.
5. Cercle Crémazie, A. C. J. C.
6. Cercle Saint-Yves, A. C. J. C.
7. Cercle Laval, A. C. J. C.
8. Cercle Chev. de Lévis, A. C. J. C.
9. Comité Régional.

Sixième division
1. La Ligue de l'Union Fraternelle, drapeau et insignes.
2. L'Association des barbiers, drapeau et insignes.
3. Le Club Haldimand, drapeau et insignes.
4. L'Union Saint-Pierre, drapeau et insignes.
5. Congrégation des hommes de Saint-Malo.
6. Le Cercle Dollard, drapeau et insignes.
7. L'Association des marchands détailliers, drapeau et insignes.
8. L'Union Commerciale, drapeau et insignes.

Dix-septième division
Artisans Canadiens-Français:
1. Fanfare Saint-Romuald.
2. Succursale de Québec.
3. Succursale de Jacques-Cartier.
4. Succursale de St-Sauveur.
5. Succursale de St-Jean-Baptiste.
6. Succursale de Lévis.
7. Succursale de St-Romuald.
8. Succursale de l'Ancienne Lorette.
9. Succursale de Les Saules.
10. Succursale de Saint-Grégoire.
11. Succursale de Sainte-Anne de Beauport.
12. Succursale de Saint-Augustin.
13. Succursale de Saint-Nicolas.
14. Délégués des succursales du district à la Convention.
15. Officiers généraux.

Dix-huitième division
1. Succursale No 6—C. M. B. A.
2. Succursale No 97—C. M. B. A.
3. Succursale No 116—C. M. B. A.
4. Succursale No 238—C. M. B. A.
5. Succursale No 305—C. M. B. A.
6. Cour Charest, Forestiers catholiques.
7. Cour Frontenac, Forestiers catholiques.
8. Cour Laval, Forestiers catholiques.
9. Cour Montcalm, Forestiers catholiques.

Dix-neuvième division
1. Branche No 5, C. M. B. A.
2. Branche No 14, C. M. B. A.
3. Branche No 6, C. M. B. A.
4. Cour Montcalm, Forestiers Catholiques.
5. Cour St-Jean, Forestiers Catholiques.

6. Cour St-Pierre, Forestiers Catholiques.
7. Cour St-Roch, Forestiers Catholiques.
8. Loge Frontenac, No 43, A. O. U. W.
Vingtième division.—Sect. des jeunes
1. Fanfare des enfants de Lewis-ton Me, sous la direction des RR. PP. Dominicains.
2. Section du Séminaire.
3. Section Académie Commerciale.
4. Section St-Jean-Baptiste.
5. Section St-Roch.
6. Section Jacques-Cartier.
7. Section du Patronage.
8. Cadets d'Yoville.

Vingt-unième division
1. Fanfare de l'Union Lambillotte.
2. Grand Maréchal de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.
3. Congrégation des Hommes, drapeau et insignes.
4. Congrégation des Jeunes Gens, drapeau et insignes.
5. Société Sacré-Coeur de Jésus, drapeau et insignes.
6. Le chœur de chant de St-Sauveur, drapeau et insignes.
7. Clairons des Chasseurs Salaberry.
8. Char portant un petit St-Jean-Baptiste.
9. Chasseurs Salaberry.
10. L'Union St-Joseph de Saint-Sauveur, drapeau et insignes.
11. Clairons de la Garde Jacques-Cartier.

Vingt-deuxième division
1. Estandart de la section St-Roch.
2. Société St-Jean-Baptiste de Limoulu, bannière, drapeau et insignes.
3. La Société des Commis-Marchands, fanfare, drapeau et insignes.
4. L'Union St-Joseph de St-Roch, drapeau et insignes.
5. L'Union St-Joseph du Canada, de Québec et Lévis, drapeau et insignes.
6. Fanfare de la Garde Champlain.
7. Chr portant un petit St-Jean-Baptiste.
8. Cadets de la Garde Champlain.
9. Clairons de la Garde Champlain.
10. Char portant Samuel de Champlain.
11. La Garde Indépendante Champlain.
12. Congrégation des Hommes de St-Roch, drapeau et insignes.
13. Congrégation des Hommes de Jacques-Cartier.
14. Société Sacré-Coeur de Jacques-Cartier, drapeau et insignes.
15. Société Sacré-Coeur de St-Roch, drapeau et insignes.
16. Alliance Nationale de Limoulu, drapeau et insignes.
17. Section St-Roch de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Vingt-troisième division
1. Bannière de la section Saint-Jean, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.
2. L'Union Saint-Joseph de Saint-Jean-Baptiste, drapeau et insignes.
3. Congrégation des hommes et des jeunes gens, drapeaux et insignes.
4. La Ligue du Sacré-Coeur de Saint-Jean-Baptiste, drapeau et insignes.
5. L'Association des Architectes de Québec, drapeau et insignes.
6. L'Association des Pharmaciens de Québec, drapeau et insignes.
7. La Presse Associée de la Province de Québec.
8. L'Union Notre-Dame, Patronage, drapeau et insignes.
9. L'Union Saint-Louis de Gonzague, Patronage, drapeau et insignes.
10. Fanfare de Mastai.
11. Corps de clairons des Zouaves de Québec.
12. Drapeau de Carillon (vieux reliquie).
13. Zouaves Coastcooke.
14. Zouaves Saint-Hyacinthe.
15. Zouaves, Trois-Rivières.
16. Zouaves, Montréal.
17. Zouaves, Québec.
18. Société Saint-Damase.
19. La section Saint-Jean, drapeau et insignes.

Vingt-quatrième division
1. Fanfare du Séminaire.
2. Société Saint-Jean-Baptiste du Séminaire, bannière et insignes.
3. Société Laval, drapeau et insignes.
4. Société du Parler Français.
5. L'Association Loyola, drapeau et insignes.
6. Congrégation des hommes et jeunes gens de la Haute-Ville, drapeau et insignes.
7. La Chambre des Notaires de Québec.
8. Faculté de Médecine, Etudiants Université Laval.
9. Faculté de Droit, Etudiants Université Laval.
10. L'Institut Canadien.
11. La section Notre-Dame de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Vingt-cinquième division
1. La Société Médicale de Québec.
2. Les membres du Barreau de Québec.
3. M. le Maire et les Echevins.
4. Les anciens présidents généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.
5. Les officiers généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur.
6. Les officiers généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

LE BONHEUR
Des Familles Assurées
L'unité 75c
Par la poste... 85c
Le Catholique d'Action
L'unité 30c
Par la poste... 33c
PHILIPPE MASSON
Directeur de la Propagande du Liens
Bureaux de "La Voix" Québec

LE BONHEUR
Des Familles Assurées
L'unité 75c
Par la poste... 85c
Le Catholique d'Action
L'unité 30c
Par la poste... 33c
PHILIPPE MASSON
Directeur de la Propagande du Liens
Bureaux de "La Voix" Québec

LE BONHEUR
Des Familles Assurées
L'unité 75c
Par la poste... 85c
Le Catholique d'Action
L'unité 30c
Par la poste... 33c
PHILIPPE MASSON
Directeur de la Propagande du Liens
Bureaux de "La Voix" Québec

(Suite à la page 6.)

2 DANS 1
Vernis à chaussures
Je vous assure, patron, que les gens sont si particuliers pour le cirage, qu'ils méprisent tous les autres d'être bien sûr et d'empêcher le 2 dans 1.
L'heure, la chose me va, et je suis sûr que je n'ai pas envie de pleurer le lendemain matin.
Cherchez les marchandises 10c et 20c


A VENDRE
A VENDRE.—A St-Adrien d'Irlande, comté de Mégalic, deux lots de cent acres chacun, situés dans le rang, à deux milles à peine de l'église. Les bâtiments sont en bon ordre. Le propriétaire, M. Willie Lacey, est obligé de vendre pour raisons de santé.
26 mai—1 m.

A VENDRE—A St-Louis de Pintendre, comté de Lévis, un lot de deux cents arpents de superficie dont une partie en terre à bois avec quelques pièces de terre faite et une grange neuve, et l'autre partie prête pour la culture avec granges et hangars. Cette terre est située à 5 milles des villes de Québec et Lévis et à quelques arpents de l'église et de la gare. Les acheteurs sont priés de venir constater par eux-mêmes comme tout est en bon ordre. S'adresser à
Mme Vve F.-Xavier COUTURE,
St-Louis de Pintendre,
Co. de Lévis.
16ju—1m

A VENDRE—Un planeur embouteilleur et mouleur aussi une machine spéciale pour mouler. Ces deux machines ont été achetées de la célèbre maison américaine S. A. Wood Mach. Co. de Boston, et sont en parfait ordre; presque neuves.
S'adresser à
G. CHALIFOUR,
125 rue Prince-Edouard.
18—1s

A VENDRE—Une victoria presque neuve, ayant servi six fois, à bonnes conditions. S'adresser au No 129 rue des Commissaires.
17—3f

MOULIN A SCIE A VENDRE—A Ste-Apolline, Co. Montmagny, à un demi-mille de la chapelle paroissiale, un bon moulin à scie, mû par la vapeur, à vendre à de bonnes conditions, appartenant à la Cie Talbot & Talbot, Foras 55.
17—10f

A THETFORD MINES
M. Signai Rousseau, propriétaire du champ de courses décide de sacrifier 20 lots à bâtir, de 50 x 100 pieds, au prix exceptionnellement bas de \$25.00 chacun.
Ces lots sont situés sur la grande rue à proximité de l'ouvrage de la fonderie et du moulin à scie Portier, à 10 minutes du marché, de l'église, des mines de Thetford, et de celles de M. Pennington.
Le terrain est élevé, sec, l'air est pur, et c'est un endroit d'amusement.
Le vendeur s'engage à fournir toute la pierre nécessaire pour les solages gratuitement; il pourra aussi pacager les animaux des acheteurs. Hâtez-vous car ce prix est pour les 20 premiers seulement, les suivants seront de \$200.00. Pour informations, s'adresser à
M. SIGNAI ROUSSEAU.
17—8 fs

TELEPHONE 883
JOSEPH BEAUDRY
PHOTOGRAPHE
MUSIQUE EN FEUILLES
PIANOS KNABE, NEWCOMBE ET DOMINION, ORGUES DOMINION
PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES
263, RUE ST-JEAN
QUÉBEC, CANADA

Professeur L. P. Pelletier
LEÇONS PRIVÉES
Langues, Mathématiques, Commerce, Sténographie, etc., etc.
Préparation à tous les examens.
Bureau et résidence: 72, de la Montagne

LE BONHEUR
Des Familles Assurées
L'unité 75c
Par la poste... 85c
Le Catholique d'Action
L'unité 30c
Par la poste... 33c
PHILIPPE MASSON
Directeur de la Propagande du Liens
Bureaux de "La Voix" Québec

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC
BANQUE D'ÉPARGNE
Haute-Ville (Bureau-Chief) 21 rue St-Jean, en face de la Côte du Palais
St-Roch 73, rue Saint-Joseph
St-Sauveur 801, rue Saint-Valier
St-Jean-Baptiste Coin des rues Claire-Fontaine et Saint-Jean
Lévis-Ville Coin Côte La Montagne et rue Saint-Pierre
Lévis 105, rue Commerciale
Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur et St-Jean-Baptiste sont ouvertes tous les samedis et lundis, de 7 hrs à 8.30 hrs.
Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de l'épargne.

LA CIE
DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS PERMANENTS
Pavage et trottoirs en béton, en brique et en asphalte.
Travaux exécutés par des ouvriers experts.
J. A. BELANGER & CIE, Gérants
Tel. 3205 280, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC Tel. 3203

SPÉCIFIQUE
Du Dr PASTEUR
Contre l'abus des liqueurs alcooliques
Ce spécifique, nouvellement mis sur le marché, est cependant consacré comme infailible par des milliers de guérisons obtenues dans le cours d'une pratique d'un spécialiste d'une haute réputation. Dans la campagne de tempérance qui se poursuit, combien de personnes adonnées à la boisson, faillissent à leur promesse solennelle et finissent par se perdre! En quatre jours d'un usage consciencieux, le spécifique du Dr Pasteur leur donnera la force physique et morale nécessaires pour résister à la tentation, rester fidèle à leur engagement et ramener le bonheur au sein du foyer domestique.
EN VENTE A LA PHARMACIE
J. E. LIVERNOIS
RUE ST-JEAN, - QUEBEC

ROSARIO LACHANCE
Horloger, Bijoutier, Opticien
252, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC
SPECIALITÉ:
VENTE ET RÉPARATION DE MONTRES À PRÉCISION

\$1.00 Par semaine sans intérêt
Lots à bâtir à vendre
AU PARC LIMOILLOU
Sur le chemin de Beauport et sur celui de Charlesbourg
LOTS A BATIR A VENDRE
PAIEMENTS TRÈS FACILES
LOTS A BATIR A VENDRE
\$1.00 PAR SEMAINE SANS INTÉRÊT.
CONDITIONS AVANTAGEUSES
QUEBEC LAND CO'Y
98 RUE ST-JOSEPH
Tél.: 2072 **QUEBEC**
\$1.00 Par semaine sans intérêt

DEMANDE **Confederation Life Association**
Bureau Chef, - Toronto
CANADA
DES demandes seront reçues par le soussigné jusqu'au 30 du présent mois, pour l'Agence de cette Compagnie pour Fraserville et le District. Contrat avantageux sera accordé à un homme actif. Inutile de faire sa demande sans être prêt à donner tout son temps à l'Assurance, et n'avoir aucun autre genre d'occupation.
J. G. BRUNEAU, Gérant du district 1
BATTISE BANQUE D'HOCHÉLAGA, QUEBEC, P. Q.

IROQUOIS
Tabac Naturel à Fumer 5¢ le paquet

LE COURRIER DE LA PROVINCE

COMTE DE KAMOURASKA

ST-ANDRÉ
Nos morts

Etat de nos registres depuis le 1er janvier 1908 : 26 baptêmes, 1 mariage, 9 sépultures, dont 4 enfants et 5 grandes personnes.

Le second décès parmi les adultes est celui de M. Alphonse Dorisse, arrivé le 29 février. Il était âgé de trente ans, célibataire et fils de M. Théophile Dorisse, cultivateur et de Dame Desanges Paré. Humble cultivateur, ce père généreux fut l'acquéreur des immeubles de feu Sigefroid Dumont, autrefois l'un des citoyens les plus en vue et les plus importants, par le commerce considérable qu'il y fit à St-André. Vieillesse très respectée, M. et Mme Dorisse, après avoir pourvu à l'instruction supérieure et secondaire de plusieurs enfants et établi les autres sur des héritages de \$4,000 chacun, restent en partage d'une très honnête indépendance, leur permettant de chanter sans peur ni regrets cuisants leur "nunc dimittis" en se reposant de leurs nobles travaux, et conservant l'honneur d'une réputation enviable d'intégrité et de parfaits chrétiens. "Ad multos annos!"

Le second est celui de Mme Angéline Lemieux, 44 ans, épouse de Tréfié Levesque, ouvrier de notre village. Le 3e celui de Josephine Ouellet, orpheline et étudiante de notre couvent, à l'âge de 15 ans. Enfin, le dernier est celui de Marie-Anne Garneau, fille bien-aimée de Félix Garneau, chanteur très estimé de notre chœur depuis près de 25 ans. Elle était âgée de 18 ans et un modèle de vertu.

Première communion

La première communion des 47 enfants de la paroisse, cette année, a été séparée en deux groupes, de 31 et 16 respectivement, le premier ayant été préparé au couvent et les seconds à l'église. Les premiers communieront le jour de l'Ascension et les seconds mercredi dernier le 17 courant. Par une cause providentielle, tous se trouvaient avoir communie au couvent : Ainsi l'ont voulu nos travaux de grandes réparations faites à l'église cet été. Les deux cérémonies, surtout la première, ont été célébrées avec un éclat et une délicatesse de décors sans précédents peut-être dans la paroisse. Honneur et reconnaissance à nos inestimables dames religieuses. Quel rayonnement de douce et angélique joie sur toutes ces innocentes figures des enfants!

Vite inquiétude

Nous avons le regret d'apprendre l'inquiétant dénouement d'une opération délicate et périlleuse de Mme Gillas Gagnon, M. D., née Amélie Desjardins, qui a lieu juste en ce moment à l'Hôtel Dieu du Précieux Sang à Québec. Ces deux époux semblaient être dans les conditions les plus favorables du bonheur terrestre. Mais ce sa s'ajoute à toutes les autres : pas d'exceptions aux suites du péché originel. Il faut pleurer et souffrir avant les joies et les délices de l'autre vie. Nos vives espérances encore, et nos sympathies dans cette poignante angoisse.

Incendies

Enfin, le grand jour de la Pentecôte a été marqué ici par un double et pénible accident : incendie simultané chez deux voisins de notre 2me rang, François Bélanger et J. Mes Chouinard, qui perdirent, le 1er sa maison, l'autre sa grange. Le feu se déclara juste au moment où tout le monde arrivait à l'église. Ce fut par hasard que certains passants, accourus en toute hâte, purent secourir les vieillards Bélanger, mari et femme, et sauver quelques articles de ménage. La paroisse témoigne une rare et vive sympathie aux infortunés. Une assemblée politique tenue ce jour-là à notre village, dernière de la campagne, et où le feu ne fut pas plus sans risques et dangers, fut un peu amoindrie par cette triste nouvelle. Il y eut à la fois présence d'esprit et expression du cœur de la part de l'hon. Rod. Roy qui offrit aux victimes son assistance personnelle. Ce qui vient d'être sanctionné par l'envoi au curé d'un chèque de \$20.00. Honneur et merci au généreux donateur, et souhait de confiance et de patience aux malheureuses victimes.

COMTE DE LEVIS

ST-DAVID DE L'AUBERIVIERE

Le 15 courant, avait lieu à St-David de l'Auberivière, comté de Lévis, une joyeuse fête de famille. On fêtait les noces d'or d'un citoyen très estimé M. Georges Langlais.

A 9 heures, M. et Mme Georges Langlais, accompagnés d'une suite nombreuse de parents se dirigèrent vers l'église où une grand-messe fut célébrée par M. le curé.

L'orgue fit entendre ses notes religieuses les plus belles et le chant fut à la hauteur de la musique.

Dans une allocution, M. le curé fit l'éloge des jubilaires. La bonne conduite des jubilaires, les qualités civiques de M. Langlais, son honnêteté, son bon esprit et les relations cordiales qu'il n'a jamais cessé d'entretenir avec les citoyens de cette paroisse, etc., tout fut à la louange et à l'honneur de M. Georges Langlais, qui vient justement de quitter la charge de marguillier et dont on fé-

LE COURRIER DE LA PROVINCE

COMTE DE KAMOURASKA

ST-ANDRÉ
Nos morts

Etat de nos registres depuis le 1er janvier 1908 : 26 baptêmes, 1 mariage, 9 sépultures, dont 4 enfants et 5 grandes personnes.

Le second décès parmi les adultes est celui de M. Alphonse Dorisse, arrivé le 29 février. Il était âgé de trente ans, célibataire et fils de M. Théophile Dorisse, cultivateur et de Dame Desanges Paré. Humble cultivateur, ce père généreux fut l'acquéreur des immeubles de feu Sigefroid Dumont, autrefois l'un des citoyens les plus en vue et les plus importants, par le commerce considérable qu'il y fit à St-André. Vieillesse très respectée, M. et Mme Dorisse, après avoir pourvu à l'instruction supérieure et secondaire de plusieurs enfants et établi les autres sur des héritages de \$4,000 chacun, restent en partage d'une très honnête indépendance, leur permettant de chanter sans peur ni regrets cuisants leur "nunc dimittis" en se reposant de leurs nobles travaux, et conservant l'honneur d'une réputation enviable d'intégrité et de parfaits chrétiens. "Ad multos annos!"

COMTE DE MAJANE

SAYABEC

Incendie
Sayabec semble jouer de malheur depuis quelques jours. Le 7 de ce mois, le moulin à scie de Elz. Raymond et une maison appartenant à Alph. D'Amours devenaient la proie des flammes. C'est la ruine complète pour M. Raymond qui venait de faire des dépenses considérables sur ce moulin pour le mettre en marche. Le feu a été mis par les abatis.

Le 14, la grange et l'étable de William Harrison ont été réduites en cendre dans l'espace de quelques instants. On estime cette perte à une douzaine de cents piastres. Un cheval de 2000, plusieurs instruments aratoires et des voitures de prix n'ont pu être sauvés.

Le 14 un des moulins de la Rivière Rouge, fut entièrement détruit avec plusieurs bâtisses environnantes par un feu d'abatis. Il est brûlé en même temps pour \$600 de foin et d'avoine qu'il y avait dans un camp.

Le 18, ce fut la maison de Anselme Gagnon, qui fut menacée de destruction. On est parvenu à maîtriser les flammes, non sans dégâts considérables. Les assurances sur cette maison étaient expirées depuis quelques jours.

Accident

Le même jour un jeune enfant de Joseph Paquet, hôtelier, âgé de 7 ans, fut frappé par l'express local au moment où il allait traverser la ligne. Il eut une jambe cassée, une main broyée et des blessures graves à la tête. On ne croit pas qu'il survive à ses blessures.

COMTE DE MONTMORENCY

ST-GREGOIRE DE MONTMORENCY

Rév. Père Félix Vachon, O. M. I. M. Ulric Vachon, marchand de cette paroisse, vient de recevoir la visite de son frère, le Rév. Père Félix Vachon, qui vient d'être ordonné prêtre à Ottawa, des mains de Sa Grandeur Mgr Duhamel.

Le Rév. Père arrive des missions du Texas et s'est trouvé à Ottawa au milieu de ses confrères.

M. et Mme Félix Vachon, de St-Eugène de l'Islet ont eu le bonheur d'assister à cette pieuse cérémonie qui a eu lieu le 13 juin à Ottawa.

Le Rév. Père Vachon s'est ensuite rendu à Garthby où il a fait visite à son oncle M. Félix Vachon, respectable vieillard âgé de 81 ans.

Ici le nouveau prêtre a chanté la messe à St-Eugène de l'Islet, où se trouvent bon nombre de parents.

Le Rév. Père Vachon est le neveu de feu Mgr Baillargeon et de M. Charles Baillargeon, ptre.

M. Ulric Vachon et sa famille accompagnent le jeune missionnaire à St-Eugène.

Le Père Vachon retournera aux Missions laborieuses du Texas.

COMTE DE PORTNEUF

ST-REMI DU LAC AUX SABLES

Nous avons eu une magnifique démonstration à St-Rémi du Lac aux Sables, à l'occasion de l'arrivée de notre nouveau curé, M. l'abbé J. C. Auger. Voici les noms de ceux qui sont allés à sa rencontre : M. l'abbé Joseph Proulx, accompagné de M. J. B. G. Boutet, marguillier, et d'un grand nombre de citoyens de cette paroisse.

Une cavalerie composée d'environ vingt jeunes gens, montés sur des chevaux ornés de pompons, fleurs et pavillons, escortait notre nouveau curé, suivi d'un long défilé de voitures ; de la station à l'église on y voyait que pavillons et drapeaux canadiens-français tout le long du parcours.

A l'église il lui fut présenté une adresse au nom des citoyens.

LA VIE FRANCO-AMERICAINE

Bourbonnais, Ill. 17.—Une sécheresse de quelques jours a été rompue par une pluie assez abondante samedi soir et qui fut la bienvenue de la part de nos cultivateurs qui déjà se lamentaient du manque d'orage qui ferait dégrader bien. En effet l'avoine, le blé d'inde et les jardins en avaient besoin.

NOUVELLES MARITIMES

LIGNE ALLAN

Le steamer *Grampian*, capitaine Campbell, est arrivé de Montréal à 1.30 heures, samedi après midi, et a amarré au quai de la compagnie. Il est reparti pour Glasgow à 4.30 heures de l'après-midi.

Le *Corinthian*, capitaine Dunlop, est arrivé de Montréal, à 3.20 heures, samedi après midi, et a amarré au quai de la compagnie. Après avoir pris passagers et cargaison, il est parti pour le Havre et Londres, à 7.30 hrs de l'après-midi.

LIGNE DU C. P. R.

L'Empress of Britain, capitaine Murray, est arrivé à Liverpool, vendredi, venant de Québec.

Le steamer *Montrose*, capitaine Moore, est parti d'Anvers pour Québec le 17 du courant.

Cle DE VAPEURS QUEBEC

Le Campana est arrivé à Pictou, N.-E., à 5 heures samedi matin.

NOTES

Le steamer *Thorsa*, capitaine Mathieson, venant de Port Hood, avec une cargaison de charbon, est arrivé au port, hier matin, et a jeté l'ancre au large. Il déchargera, au quai du Prince, au sud de Québec.

COLLÈGE WALLACE

Avec le 30 avril dernier terminait la dixième année depuis l'ouverture de cette institution. 158 élèves furent enrôlés pendant l'année ; ce qui était 19 de plus que l'année précédente.

Les élèves suivants ont terminé les études sous-mentionnées pour l'année finissant le 30 juin 1908.

Sténographie anglaise : E. H. Davis, E. A. Doddridge, M. E. Fuller, C. I. Perry, M. E. Murphy, C. B. LaRue, C. J. Bignell, L. Kingsland, avec grande distinction ; I. E. Smith, M. K. Hargadon, M. H. Burns, M. J. Binet, C. E. Rinfret, avec distinction ; L. E. Sandberg, P. H. Vallée, J. J. Aubin, H. Langlois, J. A. Clermont, J. M. Brady, M. A. Creighton, L. MacDonald, A. M. Thomas, H. C. McCleary, J. R. Gaboury, M. E. Fitzgerald, S. A. Harney.

Comptabilité : R. G. LaRue, H. G. Bossé, J. A. Drolet, J. A. Barnwell, J. A. Demers, J. H. Russell, E. Bourgeois, J. E. Wallace, avec grande distinction ; N. J. Rondeau, J. P. Tardif, G. H. Lavole, C. M. Brennan, C. E. Scott, avec distinction ; J. A. Gagné, J. J. Connors, J. P. Coriveau, J. Paré, C. H. Gauthier.

Sténographie française : C. B. LaRue, H. Langlois, J. R. Gaboury, M. J. Binet, J. A. Clermont, P. H. Vallée, J. A. Drolet, U. J. Voyer, M. C. Plamondon.

Télégraphie : J. McClintock, U. J. Voyer, C. W. Fournier, A. Caron.

Certificats de calligraphie : J. H. Russell, N. Ford, M. C. Plamondon, E. Bourgeois, J. J. Aubin, J. N. Thibault.

Certificats d'orthographe : D. C. Maloney, E. A. Doddridge, E. H. Davis, M. E. Fuller, C. J. Bignell, C. I. Perry, L. Kingsland, M. E. Murphy, C. B. LaRue, E. Alstrem.

Prix accordés : médaille en or pour excellence méritée par J. A. Barnwell ; médaille en or pour comptabilité méritée par R. G. LaRue ; médaille en or pour sténographie anglaise méritée par E. H. Davis ; médaille en or pour télégraphie méritée par J. McClintock.

Courrier d'Ottawa

Ottawa, 20.—Service spécial.—Le président de la Commission des écoles séparées, M. D'Arcy McGee, ayant refusé de convoquer une assemblée, à la demande des commissaires Côté, McGuire, Bourcier, Rioux et Lapierre, la réunion eut lieu quand même. En l'absence du "chairman" M. McGuire occupait le fauteuil présidentiel. Plusieurs affaires importantes furent transigées ; la nomination de Melle Gallaher au bureau des examinateurs, cause première de la scission, fut même réglée par les membres présents.

M. Joseph Auger, qui a appartenu pendant longtemps au personnel de l'imprimerie Nationale, est décédé hier soir à l'âge de 79 ans, à sa résidence, rue St-Price. Il était le père de Mme Desjardins épouse de M. l'évêché Desjardins.

Feu M. J. Walsh

Hull, 21.—Service spécial.—Le conseil de ville de Hull vient de perdre un de ses membres les plus estimés et les plus capables dans la personne de M. James Walsh, président du comité de l'aqueduc et échevin depuis deux ans. Le défunt était âgé de 54 ans et originaire de Québec. Avant de venir s'établir au milieu de nous, il avait été à l'emploi des MM. Price, à sa mort, il occupait la position de surintendant de Compagnie Internationale de ciment Portland, M. William Walsh du Cap St-Ignace et M. John Walsh, de Thetford Mines, sont ses frères.

UN SUICIDE

Montréal, 22.—De notre bureau.—Miné par la maladie, rendu par des embarras financiers, un nommé Alexander Murray, âgé de 32 ans, domicilié au No 435, Avenue Munroe, à Westmount, s'est suicidé, samedi soir, en se tranchant la gorge avec un rasoir.

COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DÉTAIL

157-173 RUE SAINT-JOSEPH-QUEBEC

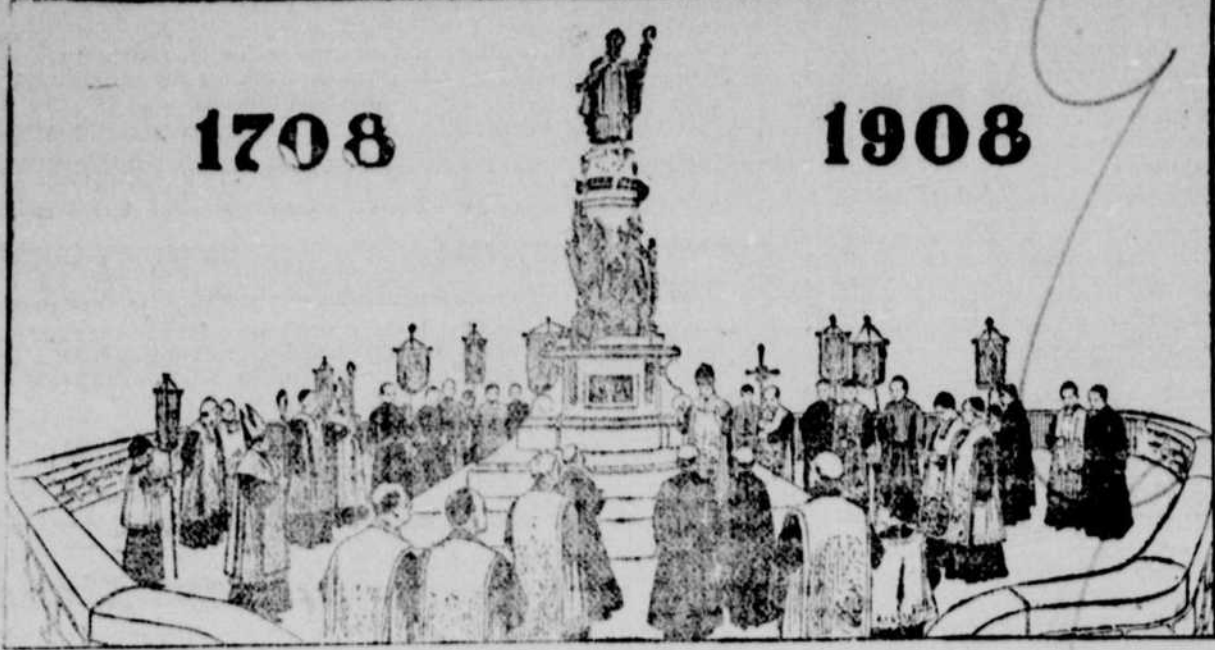
COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DÉTAIL

157-173 RUE SAINT-JOSEPH-QUEBEC

SOUVENIRS OFFICIELS

Ces cartes postales, souvenirs officiels des fêtes du 11e centenaire sont les plus belles que vous puissiez voir ; prix de la série de 6 vues, 15c



1708

1908

RICHES SOIES ÉLÉGANTES

Pour les Fêtes de Laval

NOTRE grande vente de satin de Chine et soie messaline se continuera mercredi. Notre acheteur a eu la bonne fortune de se procurer ces belles soies à une grande réduction de prix, ce qui nous permet de présenter à nos clients et aux visiteurs de Québec les plus belles occasions qui aient jamais été offertes. Il n'y a pas un seul magasin au Canada qui puisse vous offrir quelque chose qui approche de la qualité de ces tissus, aussi il nous arrive par la maille une grande quantité de commandes de Toronto, de Montréal et d'autres villes éloignées où nous avons annoncé ces soies dans les journaux locaux. Ces splendides tissus sont en soie pure et les coloris en sont très variés depuis les tons les plus fonceés jusqu'aux teintes les plus délicates. Les dernières publications des journaux de modes donnent une place prédominante au satin de Chine comme étant le tissu le plus fashionable de la saison. Nous garantissons chacune des verges de ces soies et si vous n'êtes pas satisfaits de votre achat vous n'aurez qu'à nous le rapporter et nous vous rembourserons immédiatement votre argent.

Le Magasin sera fermé toute la journée de Mardi à l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste. Il sera réouvert Mercredi matin à 8 heures précises.

SATIN DE CHINE

VALANT \$1.00 ET \$1.25 POUR 79c

Riches satin de Chine, quatre teintes de bleu pâle, trois de vert, également cuivre, beige, vieux rose, cannelé, brun, rouge, paille, largeur 20 pouces, prix réguliers \$1.00 et \$1.25 la verge ; prix de cette vente 79c

SATIN DE CHINE

VALANT \$1.35 POUR 89c

Satin de Chine et messaline, de couleur blanche, ivoire, gris, vert, bleu-marin, bruns, paille, sable, turquoise, réseda, rose, faon et rouge, de teintes variées, largeur 20 pouces, prix régulier \$1.35 la verge ; prix de cette vente 89c

FRAICHES MATINÉES DE LINON

Belles matinées de linon blanc, pour dames, se boutonnant par derrière très bien brodées sur le devant, garnies de belle insertion, points 31 à 42, manches 3/4, prix régulier \$1.89 ; en vente mercredi 1.29

COSTUMES MATELOT

Costumes matelot en duck blanc, pour dames, bordés de bleu marin, large col matelot, très jolis, frais et confortables, tailles larges, prix régulier \$3.50 ; en vente mercredi 2.49

ROBES DE CHAMBRE POUR DAMES

Robes de chambre et d'intérieur en indienne anglaise, pour dames, points 32 à 36, bleu-marin et pois polka blancs, ajustées ou non, prix régulier \$1.25 ; en vente mercredi 89c

Corsets de Points Dépareillés

Valant 75c à 90c pour 39c

Seulement une petite quantité de corsets en beau coutil blanc français, pour dames, grands, une chance pour les personnes qui portent ces points, prix réguliers 75c et 90c ; en vente mercredi 39c

CHEMISES DE NUIT

Chemises de nuit en beau coton blanc, très bien faites, à remplis et garnies de festons, prix régulier 90c ; en vente mercredi 53c

CACHE-CORSETS

Beaux cache-corsets en batiste blanche, pour dames, bonne variété de grandeurs, très bien faits et garnis de broderie, prix régulier 75c ; en vente mercredi 49c

TOILE A NAPPES

Toile damassée blanche à nappes, 56 pouces de large, très joli dessin, de valeur rare à notre prix régulier 55c la verge ; en vente mercredi 39c

NAPPES

Nappes en toile damassée blanche, grandeur 64x64 pouces, de deuxième qualité, presque parfaite, une occasion extraordinaire, prix réguliers \$1.50 à \$1.90 pièce ; en vente mercredi 79c

COUVREPIEDS

Couvrepieds de couleurs, grandeur 48x68 pouces, beaux dessins rouges et blanc ourlés, prix régulier 75c pièce ; en vente mercredi 59c

ESSUIE-MAINS

Essuiie-mains en beau coton ouaté, grandeur 19x39 pouces, blanc uni à franges, prix régulier 10c pièce ; en vente mercredi 7c

FLANNELLETTE

Flannellette fantaisie, 28 à 30 pouces, nouveaux dessins à fond clair ou foncé, pour confection de Kimonos, prix réguliers 12c et 14c la verge ; en vente mercredi 9c

POÈLES A HUILE

Poèles à l'huile, 1 mèche, prix régulier 60c ; mercredi 49c
Poèles à l'huile, 2 mèches, valant \$1.00 ; mercredi 79c

ESSUIE-MAINS

Essuiie-mains en beau coton ouaté, à franges et bords rouges, grandeur 14x29 pouces, 100 douzaines dans le lot ; en vente mercredi 5c

COTON BLANCHI

Belle qualité de coton blanchi, 37 pouces de large, notre ligne favorite, de valeur rare ; en vente mercredi la verge 11c

POÈLES A HUILE

Poèles à l'huile, 3 mèches, prix régulier \$1.40 ; mercredi 99c
Poèles à l'huile, 2 mèches, dessus en granit, valant \$1.50 ; \$1.19

ROBES DE VOITURES

Robes d'été pour la voiture, nouveaux patrons, à franges noires, ce qu'il vous faut pour vous protéger contre la poussière, prix spécial, pièce 29c à \$1.30

LINON A REMPLIS

Beau linon blanc à remplis, 39 pouces de large, ourlet de 14 pouces, tissu splendide pour jupons de dames et jeunes filles, spécial, la verge 15c et 18c

POÈLES A HUILE

Poèles à l'huile, à poignée, 2 mèches, dessus en granit, prix régulier \$1.65 ; mercredi \$1.19
Les mêmes, 3 mèches, valant \$2.20 ; mercredi \$1.49

IROQUOIS

Tabac Naturel à Fumer 5^e le pique!

LE SPORT

LE BASE-BALL

Rock City vs Arlington

Le Rock City eut assez de la victoire de samedi et se piqua de généralité en abandonnant la partie de dimanche aux montrealais. Samedi n'eut été un violent orage qui vint clore la joute après la deuxième reprise, les Arlington couraient une chance de se faire donner un blanchissage. Le club local a compté des points aux deux premières reprises, dans la première et 3 dans la seconde. Jos Plante fit son début comme lanceur et se distinguait dans la boîte et au bâton. Le club de Montréal ne put voir un des siens franchir le 3ème but. L'incident le plus sensationnel de la joute fut une balle au vol (foul ball) que McAlloon empoigna d'une manière très habile.

Ordre de la batterie : Rock City—Wilson, 3ème but, Ramsay, 2ème but, Donlin, s. s., McLaughlin, 1er but, McAlloon, c., Gendron, c. f., Plante, 1. f., O'Brien, p. Arlington—Jetté, s. s., Verdon, 2ème but, Durocher, c. f., Emond, c., Menier, 3ème but, Maitre, 1er but, Rose, r. l., Lemieux, 1. l., L'Esperance, p.

Arbitre—McCrosby.

Voici le résultat des joutes de samedi :

Dans la ligue de l'Est :

A Baltimore : 3 ; Montréal, 0.

A Providence : 3 ; Toronto, 3 ;

A Newark : 1 ; Rochester, 1.

A New York : 4 ; Chicago, 0 ;

A Brooklyn : 2 ; Pittsburgh, 0 ;

A St-Louis : 5 ; New-York, 1.

A Cleveland : 4 ;

A Cincinnati : 1 ;

A St-Louis : 5 ;

A Chicago : 7 ;

A Detroit : 5 ;

A Washington, 2.

A New York, 3 ;

A Baltimore, 3 ;

A Providence, 3 ;

A Jersey City, 3 ;

A Hoboken, N. J. ;

A St-Louis, 5 ;

A Chicago, 7 ;

A Detroit, 5 ;

A Washington, 2.

A New York, 3 ;

A Baltimore, 3 ;

A Providence, 3 ;

A Jersey City, 3 ;

A Hoboken, N. J. ;

A St-Louis, 5 ;

A Chicago, 7 ;

A Detroit, 5 ;

A Washington, 2.

A New York, 3 ;

A Baltimore, 3 ;

A Providence, 3 ;

A Jersey City, 3 ;

A Hoboken, N. J. ;

A St-Louis, 5 ;

A Chicago, 7 ;

A Detroit, 5 ;

A Washington, 2.

A New York, 3 ;

A Baltimore, 3 ;

A Providence, 3 ;

A Jersey City, 3 ;

A Hoboken, N. J. ;

A St-Louis, 5 ;

A Chicago, 7 ;

A Detroit, 5 ;

A Washington, 2.

A New York, 3 ;

A Baltimore, 3 ;

A Providence, 3 ;

A Jersey City, 3 ;

A Hoboken, N. J. ;

A St-Louis, 5 ;

A Chicago, 7 ;

A Detroit, 5 ;

A Washington, 2.

plus intéressantes. Dans les quatre premières reprises, le Rock City ayant compté quatre points, se berçait d'atteindre la neuvième en retenant la victoire. Il ne devait pas en être ainsi. A la quatrième reprise, les Arlington qui n'avaient encore que des zéros dans leurs colonnes, commencèrent à s'affirmer, et enregistrèrent leur 1er point ; le Rock City compta encore 2 points, les montrealais 1 point, et jusqu'à la neuvième et dernière inning le club local tint les devants par une majorité de 4 points.

Malheureusement pour les québécois, ils manquèrent de vigilance et se laissèrent compter 3 points, ce qui établit le décompte final en faveur des Arlington.

Joute par reprises : 000011105—8 Rock City ; 220020100—7 Arlington. Une nouvelle partie est organisée pour mardi l'après-midi, entre le Rock City et le club de Lévis.

NOTE SPORTIVE

Plusieurs membres du club "Etoile" de Lévis : A. Bergeron, Arthur Demers, Alf. Dubé, H. Desrochers, H. Lafleur, dissident hier au reporter du sport à l'Action Sociale, leur intention de reformer leur parti dissout par les vacances. Nous les félicitons et les encourageons.

Dr ADJUTOR SAVARD

Gradué de l'Université Laval, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité : Maladies du cœur, des poumons et de l'estomac.

Heures de consultations : 11 à 12 p. m., 2 à 5 et 7 à 8 p. m. Bureau : No. 47, rue St-Jean—Téléphone No 1857.

A L'ECOLE ST-EDOUARD DE BEAUPORT

Vendredi après-midi à l'École de Frères de Beaufort la distribution des prix aux élèves de cette institution.

Dans la salle de récréation qui, pour cette circonstance, était coquettement parée de drapeaux, d'ordiflammes et de guirlandes, au delà de trois cents personnes applaudissant aux succès remarquables réalisés par leurs enfants depuis que les Frères des Ecoles Chrétiennes dirigent l'École St-Edouard. Ce qui soulève l'enthousiasme des assistants fut l'exécution brillante et parfaite de chansonnettes comiques, de chants patriotiques et d'une pièce intitulée : "Chacun son métier."

Après avoir rempli leur programme et fini la distribution des prix, le jeune Roméo Gauvin lut une adresse à M. le curé Déziel qui, en réponse, exhorta les jeunes étudiants à être toujours dociles, pieux et obéissants surtout pendant la période des vacances. M. C. F. Delage, M. P. P., appelé à dire quelques mots se déclara heureux d'assister à la distribution de prix. Ami et défenseur de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, il promet de faire tout en son pouvoir pour faire progresser et aider l'École St-Edouard, don généreux de M. J. E. Bédard.

Voici la liste des prix spéciaux : Prix offerts par Madame P. Langevin, mérités par Roméo Gauvin, pour l'arithmétique, et A. Langevin, pour le français.

Prix offert par M. J. B. Caouette, mérité par R. Rainville, pour l'arithmétique.

Prix offerts par J. Bélanger, maire,

mérités par A. Giroux, pour l'arithmétique, Ad. Giroux, pour le plain, chant, J. Spalinger, pour l'arithmétique.

Prix offerts par Ed. Giroux, mérités par A. Bergeron, pour le chant, et Rod. Rodrigue, pour l'instruction religieuse.

Prix offert par Madame Peters, décerné à Ph. Therrien, pour l'anglais. Prix offerts par l'Institution, décernés à I. Bourbeau et F. Duquet, pour le français, R. Bélanger, pour la sténographie et clavographie.

Prix offert par Mgr Mathieu, décerné à Jules Lefrançois, pour l'instruction publique.

Prix offert par M. le curé, décerné à R. Gauvin, pour le français.

Médailles

Médaille en or, donnée par M. P. J. Maillois, décernée à J. Coulombe, pour la calligraphie.

Médaille en argent, par M. C. F. Delage, M. P. P., décernée à R. Crépelin, pour l'application au travail.

Médaille en argent, par l'hon. Juge F. X. Lemieux, décernée à J. Lynch, pour l'application.

Médaille en or, par l'hon. Juge C. Pelletier, décernée à D. Guillot, pour bonne conduite.

Médaille d'excellence, par l'hon. Juge J. C. Bossé, décernée à R. Gauvin.

L'Opticien de Québec

J. E. GAGNON, SPECIALISTE 160, rue St-Jean, Haute-Ville, Manufacturier de lunettes. Examen de la vue gratis.

Invitation spéciale aux étrangers qui visitent Québec pendant nos fêtes. Le tramway électrique arrête à la porte.

Bienvenue à tous. 19-20-22

A LIMOILLOU

Pénible accident

Un bien pénible accident est arrivé samedi après-midi à Limoilou. Le troisième fils de Mme veuve J. Roy, garçon d'une dizaine d'années, était à regarder jouer un de ses petits frères plus jeune que lui qui s'amusaient en sautant à frapper avec une partie de cercle de quarts sur une corde à liège tendue dans la cour de la maison. A un moment donné, le malheureux enfant manqua son but et frappa son frère à l'œil. Mme Roy fit aussitôt appeler auprès de son fils le Dr Rouleau qui constata la plus délicate, mais qu'il espérait pouvoir l'emporter de la voir. Le pauvre petit blessé n'étant pas d'une forte constitution, est très faible et bien souffrant.

Citoyen assilli

Les règlements de la ville de Québec étant très sévères et la police les faisant bien observer, la canaille et les ivrognes sont forcés d'aller faire la noce à Limoilou. Il serait à désirer que cette dernière soit exemple sur son sordide afin d'éviter que les honnêtes citoyens fussent insultés et assaillis par les vagabonds.

Samedi soir vers dix heures et quart, M. Jos. Gravel entrepreneur-mécanicien s'en retournait chez lui en compagnie d'un ami, lorsqu'en passant par la sixième avenue, sur les terrains de la "Quebec Land Co.", il fut assailli par un individu de Québec qui était sous l'influence de la boisson. Heureusement que ce vagabond n'était pas de taille à lutter avec ce citoyen qui dans deux ou trois

taloches bien appliquées le marqua à sa manière, le mettant dans l'impuissance de nuire davantage. Nous osons croire que les autorités municipales de Limoilou voudront bien prendre les mesures nécessaires pour que de tels désordres ne se reproduisent plus.

TERRAIN DE L'EXPOSITION

Course au Trot

En plus du magnifique programme et intéressant programme d'amusements préparé par la Société St-Jean-Baptiste, une surprise a été ménagée aux amateurs. Les quatre meilleurs chevaux trotteurs se disputeront la palme, mardi, dans une course de 2 dans 3.

Avis est donc donné aux amateurs. Canadiens-français assistent en foule à ces amusements nombreux. Admission 10 cts. Estrade 10 cts. Sièges réservés 25 cts. Aloues, en foule.

SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

Succursale de Lévis

Tous les membres de cette succursale sont chaleureusement invités et priés de prendre part à la procession de la St-Jean-Baptiste, à Québec, mardi le 23 juin avec drapeaux et insignes. Départ de nos salles, rue Elie, à 6 h 45 a. m.

Confirmez.—Comme cette grande fête nationale, ainsi que le dévoilement du monument à Mgr de Montmorency-Laval, attireront beaucoup d'étrangers dans la cité de Champlain, trois fois séculaires, tout bon Artisan se fera un devoir de contribuer par sa présence au succès que devra avoir notre société dans cette fête religieuse et nationale.

JOSEPH DELISLE, Président.

TERREAU & RACINE

FONDEURS ET MARCHANDS DE POELES, DE COUCHETTES, ETC. 196-208, RUE ST-PAUL, QUEBEC. TÉLÉPHONE 1369

'Happy Thought'

Le Foyer "HAPPY THOUGHT" est universellement apprécié et recommandé par les experts en appareils culinaires, pour ses aménagements, nouvelles et pratiques. Le fourneau est à pareillement transparent, porte-transparente et en tôle d'acier. D'un surface de chaleur plus étendue d'un tiers, sans augmentation dans la dépense du combustible. Les plaques du fourneau sont pratiques, ment inextinguibles, la circulation de l'air sous les ustensiles est rendue plus facile, la cuisson est égale, et en tout observant les progrès sans ouvrir la porte du fourneau, et sans perdre ni l'énergie ni la chaleur acquise, les centaines d'améliorations semblables sont les caractéristiques du Foyer "HAPPY THOUGHT".

Un fait Significatif

Il se fait chaque année plus d'un million de "HAPPY THOUGHT" que de tous les autres combinés. Vous pouvez toujours avoir de "eau chaude".

Nous faisons une spécialité de la vente des poeles, mais nous tenons un assortiment de toutes les marchandises, couchettes en cuivre et en fer, etc., etc.

Nous avons des trucs de fer, pièces d'ajustement, fonte émaillée, tuyau de fonte pour drainage, Appareils complets pour chambres de bains, Fournaises à eau chaude, Containeurs, ferblanterie, glacières. Nous nous occupons aussi de la fabrication de toutes sortes d'objets en fonte.

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr. J. Vaillancourt, Ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité : Maladies des Yeux, Otitis, Nez, gorge. Heures de consultations : 11 à 12 a. m. et de 2 à 4 p. m. Bureau du soir : 7 à 8 p. m. les lundis, Mercredi et vendredi, 40 rue St-Louis, 146, 147.

Amoy & Fremont, avocats, Edifice National, 14, rue St-Pierre, Québec, W. Amoy, 1. s. l. l. Ch. Fremont, 1. s. l. l. Suivent les cours des districts de Beauce et Montmagny. Téléphone 1047.

Dr. Odilon Leclerc, Ancien élève des hôpitaux de Paris. Consultations : de 1 à 3 h. p. m. et de 7 à 8 p. m. Spécialité : Maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du poulmon. 379 rue St-Joseph, Tel. 139.

Dr A. E. Bédard, médecin de l'Hôpital, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité : Maladies de la Gorge, des Otitis, du Nez et des Poulmons (Tuberculose). Heures de consultations : 10 à 12 h. a. m., 2 à 5 h. p. m., 18 rue St-Joseph. Téléphone 2087.

Laverne & Taschereau, Avocats, Armand Laverne, L.L.L., M. P., Alphonse Taschereau, L.L.L. Suivent les cours des districts de Montmagny, Beauce, Arthabaska. 81, rue St-Pierre, Québec.

Dr J. Albert Jinchereau, Ex-élève des hôpitaux de Paris, ex-élève des hôpitaux de Berlin et Vienne. Spécialité : Maladies des yeux, de la gorge et des oreilles. Consultations : 10 à 12 h. a. m., 2 à 5 et 7 à 8 p. m. Bureau 259 rue St-Joseph. Téléphone 2061.

Dr. A. VALLEE, Professeur à l'Université Laval, Directeur des Laboratoires de l'Hôtel-Dieu. Spécialité : Maladies de l'estomac. Heures de consultations : 1 à 2 et 6 à 8 h. soir. 22 rue Sainte-Anne, Téléphone 157.

Dr. L. O. Gauthier, Spécialiste : Maladies des Yeux, Otitis, Nez et Gorge. 293 rue St-François. Téléphone 2101.

Dr Robert Maynard, Médecin, Ancien élève de l'Institut Pasteur et des hôpitaux de Paris. Professeur à l'Université Laval. Spécialité : Maladies de la peau et du cuir chevelu. 59 rue St-Ursule, Téléphone 1317.

BÉARD, CHALOUIT & PRÉVOST, Avocats, 23, rue St-Louis, Québec, en face du Palais de Justice.—J. E. Béard, L.L.L., C. R., Ph. V. Chalouit, L.L.L., J. A. Prévost, L.L.L. Suivent les Cours des districts de Beauce et Montmagny.

Dr J. Alex. Edge, Gradué de l'Université Laval, ex-élève des hôpitaux de Paris et de Lille. Spécialité : Maladies de l'estomac et des Poulmons. Heures : 8 à 9 a. m. 2 à 4 et 7 à 8 p. m. 72, rue du Pont. Tel. 244.

A. LEOPRED, (INGÉNIEUR DES UNIVERSITÉS LAVEL ET MCGILL) INGÉNIEUR CIVIL, 29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

Docteur P. A. Gastonguay, Gradué de l'Université Laval, Elève des Hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres. Spécialité : Maladies des femmes et des enfants. Heures de consultations : 2 à 5 p. m. et 7 à 8 p. m. Téléphone 1881, 39 rue St-Ursule, Québec.

Joseph Barnard, avocat, 19 rue Hart, Trois-Rivières. 20 mai—3m

TALBOT & DIONNE, Architectes : Membres A.A. P. Q. 14 rue St-Joseph, Saint-Roch, Québec. Téléphone 2421.

IMPORTANT LE SPECIFIQUE DU DOCTEUR LEROY guérit les rhumatismes. Faites-en l'essai, la première bouteille vous convaincra. PRIX \$1.00. En vente chez

J. A. PELTIER, Pharmacien TROIS-RIVIÈRES, P. Q. 19 mai—7m

Une occasion dont toutes les

Dames peuvent profiter !

Pour faire connaître nos fers électriques "Excel", de 6 lbs, manufacturés spécialement pour nous, nous donnons gratis un bel abat-jour, valant 40 centes, avec chaque fer vendu à partir du 18 jusqu'au 30 juin, et nous conservons un abat-jour, valant 50 centes, avec chaque fer de 4 lbs. No 118. Les fers "Excel" \$7.00 ; les fers No 115 \$5.00. Ces fers s'adaptent à tous les courants de 104 à 110 volts.

J. W. BARRETTE

15, RUE DE LA COURONNE, QUEBEC. TELEPHONE 2727.

Musique Religieuse

PETITE MAINTRIE DES COLLEGES

Chœurs à 7 et 4 voix.—Hymnes, proses, motets, etc., en plain-chant et en musique moderne, publiés par Ernest Gagnon.

Premier cahier (grand format)

PLAIN-CHANT.—Pauls Angelicus, à 4 voix.—Pauls Angelicus, à 3 voix.—O Salutaris Hostia, à 3 et à 4 voix.—Adoro Te, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 3 et à 4 voix.—Te, Joseph, celebrat, à 4 voix.—Parce, Domine, à 4 voix.—Tantum Ergo, à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Tantum Ergo en ré, à 3 voix.—Tantum Ergo en fa, à 3 voix.—Ave Verum, à 3 et à 4 voix.

Deuxième cahier (grand format)

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Tantum Ergo en fa, à 3 et à 4 voix.—Psalter orbiis gaudis, à 4 voix.—O gloriosa Virginum, à 3 et à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Domine Jesu Christo, collection de la messe des morts, à 4 voix.—Tantum Ergo en sol, à 3 et à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrat, à 3 voix.

Prix de chaque cahier : \$1.00 l'exemplaire, plus 5 cts pour frais de poste ; \$5.00 pour six exemplaires ; \$10.00 pour douze exemplaires. Ajouter 5 cts par exemplaire si l'envoi est fait par la poste.

S'adresser à :

ERNEST GAGNON, 164, Grande-Allée, Québec.

EXCURSION

A LA

Rivière-du-Loup

Samedi, le 4 Juillet

Via Chemin de Fer Intercolonial

Un train laissera Lévis à l'arrivée du bateau de la Traversée de Québec et Lévis, à 8 heures du soir, arrêtera à Montmagny, Ste-Anne de la Pocatière, Rivière-Québec et St-François.

Une fanfare accompagnera les excursionnistes.

Prix du Passage - - - \$1.75

Enfant - - - - - 90c

Billets bons pour retour sur tous les trains réguliers DIMANCHE et LUNDI.

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

29, rue Saint-Jean, QUEBEC. Téléphone 551

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE

SUZANNE

Par PAUL DESCHAMPS

SOMMAIRE

1ère PAGE.—Une journée inoubliable pour Québec.—Un cablogramme du Pape.
2e page.—Une journée inoubliable pour Québec, suite. Nouvelles de la ville et des faubourgs.
3e PAGE.—Mgr de Laval et l'éducation.—Discours de M. Adjuv. Rivard.
4e PAGE.—Le rôle social de notre premier évêque : Jules Dorian.—Bonnes fêtes ! Bonnes vacances : J. L. K. Laffamme.—Séance de clôture à l'Université.
5e PAGE.—Le programme des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.
6e PAGE.—Courrier de la Province.—La vie franco-américaine.
7e PAGE.—Le sport.—A Limoulin.
8e PAGE.—Rapports et faits divers.

LES SAINTS

DEMAIN
ST-JACOB, évêque de Toul, au XII^e siècle.
SAINT GUILLAUME, fondateur de la Congrégation de Monte Vergine, dans le royaume de Naples, au XII^e siècle.

APRÈS DEMAIN

SAINT-JEAN-BAPTISTE, fils de Zacharie de la famille d'Aaron, et d'Elizabeth, de la race de David, parent de la Sainte Vierge. Précurseur de Jésus-Christ, il prêcha la pénitence à ses contemporains, et osa reprocher à Hérode Antipas ses désordres. Jeté en prison il fut décapité à la demande d'une courtisane. On célèbre sa décollation le 29 août. C'est le patron des Canadiens-français.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

PROGNOSTIC DES PROCHAINES 24 HEURES. Vent d'ouest modéré d'abord puis un peu plus frais. Beau et chaud.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier, venu exprès de l'Université pour assister à la messe de la Saint-Jean-Baptiste, est retourné à Ottawa par le train de onze heures et demie hier soir.

LA MESSE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Son Excellence Lord Grey assista à la messe en plein air, au pied du Monument Laval, demain matin. Ce sont les universitaires qui feront la quête.

M. P. GERLIER

M. Pierre Gerlier, avocat de Paris, parlera à la cérémonie du dévoilement du monument Laval, cet après-midi, en qualité de représentant du comte de Mun et des catholiques français.

LES ELEVES EXTERNES DU SEMINAIRE

Les élèves externes du Séminaire qui désirent prendre part à la procession de la Saint-Jean-Baptiste sont priés de se réunir demain matin à sept heures et demie, au coin des rues St-Roch et St-Valier.

LE COMITE.

ACTIONS DE GRACES

Remerciements à la Ste Vierge pour l'avoir obtenue par son intercession.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-SAUVEUR

Tous les membres de cette société, ainsi que toutes les sociétés et les particuliers qui désirent se joindre à elle, sont priés de se réunir sur la place St-Pierre, mardi matin, à 7 heures, pour de là se rendre au lieu du départ de la procession de la fête nationale. Le départ de St-Sauveur s'effectuera à 7.30 heures précises.

Patriotes St-Sauveur, soyez à votre poste.

LS. SAVARD,

Président.

LORD GREY

Son Excellence le Gouverneur Général et sa suite assisteront à la messe au pied du monument Laval, son Excellence sera escorté du 9ème bataillon. La quête sera faite par les universitaires.

NOTE DE FAIRE PART

M. et Mme J. A. Chapleau, de St-Panchal, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 15 juin sous les noms de Joseph-Arthur-Louis-Henri, Parrain et marraine, Mme Bélanger et Edouard Chapleau.

AU SEMINAIRE

Tous les évêques présents à Québec ont pris le dîner au Séminaire, ce midi.

Montréal, 22.—De notre bureau.—Joseph St-Jacques, 43 ans, cultivateur de St-Rémi, est mourant à l'hôpital Notre-Dame. Il a été frappé à l'abdomen par son cheval pendant qu'il travaillait sur sa ferme.

UN SURSIS A ROCHETTE

L'exécution est remise au 14 d'août à cause des fêtes du troisième centenaire

Ottawa, 22.—L'exécution d'Omer Rochette à Québec pour le meurtre de sa femme, exécution qui devait avoir lieu samedi prochain, a été remise à vendredi 14 août. On a représenté aux autorités de la justice qu'un exécution capitale au milieu des préparatifs du III^e Centenaire serait inconvenante. C'est pour cette raison que Rochette aura encore six semaines à vivre.

TENDRE EPOUSE

Montréal, 22.—De notre bureau.—Simon Vich, tailleur hèreux a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, la nuit dernière avec la langue percée. Il a déclaré que son épouse lui avait infligé ce supplice avec des ciseaux au cours d'une querelle.

GILBERT PARKER

Montréal, 22.—De notre bureau.—Sir Gilbert Parker, le grand écrivain anglais, est de passage à Montréal.

42 voix de majorité

M. Bourassa député de St-Jacques
Montréal, 22.—De notre bureau.—Le décompte dans St-Jacques donne à M. Bourassa une majorité définitive de 42 voix. Malgré la façon extraordinaire dont ont été traités les bulletins, il n'apparaît point qu'ils aient été majorés.

M. PETIT ELU

Chicoutimi, 22.—Service spécial.—Le résultat du scrutin dans l'élection de Chicoutimi et Saguenay qui s'est terminée samedi, donne jusqu'à présent, 180 voix de majorité à M. H. Petit. Il reste encore une couple de bureaux dont les rapports ne sont pas encore connus, mais ils ne sauraient modifier sensiblement le résultat.

MORT DE TETANOS

M. Adjuv. Dorval, marchand de glace bien connu de cette ville, est mort ce matin à sa résidence, rue Desvillers, à St-Sauveur. Il a succombé à la terrible maladie, le tétanos.

GRANDE JOUTE DE BASE-BALL

Demain, mardi l'après-midi, à 2 h. 30, au terrain de la Pointe-aux-Lièvres, entre les meilleurs joueurs des clubs Victoria et Lévis contre le Rock City.

ENFANT EGARE

Hier midi, après la procession, une fillette d'une dizaine d'années, se présentait tout en larmes au poste de police No 1 et racontait au sergent Ryan que sa petite sœur venait de s'égarer. Le sergent après l'avoir consolée, lui conseilla de s'en retourner chez elle et si sa petite sœur n'était pas rentrée à la maison, d'aller en avertir le poste de police No 2, qui à son tour, avertirait les autres stations. Il est probable que l'enfant égarée retrouvera le chemin de la maison paternelle, car la police n'en a plus entendu parler. Cette fillette disait appartenir à une famille Fliset, qui demeure rue Berthelot.

VOYAGES D'AMBULANCE

A trois heures hier après-midi un message téléphonique, appelait l'ambulance au bris-lames où deux malades à bord de l'Empress of Ireland attendaient pour être transportés au Jeffrey's Hall Hospital. Comme l'ambulance ne pouvait transporter commodément qu'un seul blessé à la fois, elle fut obligée de faire deux voyages.

ALBUM SOUVENIR

Album souvenir du 3e centenaire de Québec—1608-1908.—80 pages, in 40, format magazine, à trois colonnes, ornées d'un-déjà de cent cinquante (150) gravures des plus rares et des plus curieuses, articles inédits de l'hon. Juge A. R. Bouthier, de M. le Dr V. E. Dionne, de M. L. A. Paquet, de Napoléon Legendre, MM. les abbés Huard, Camille Roy, Stanislas Lortie et Dion, de M. Pamp. Lemay, de M. J. E. Prince, de M. L. Jos. Doucet, le barde montréalais, de Madeleine, de Colette, etc., etc. sera prêt le 1er juillet. Prix 50 cts. S'adresser, soit aux libraires de Québec et de Montréal, soit au directeur lui-même de l'Album, M. l'abbé Albert Dion, Séminaire de Québec, soit enfin au Bureau de l'Action Sociale. Agents demandés dans les campagnes, excellentes conditions. Cet Album est publié sous le haut patronage du Comité Exécutif des Fêtes.

INSPECTEURS DES FABRIQUES

M. P. J. Jobin et Félix Marois, inspecteurs des établissements industriels et des édifices publics, sont partis hier midi, par le C. P. R., pour Toronto, où ils vont assister à la convention internationale des inspecteurs de fabriques. Ils seront absents toute la semaine.

L'HONORABLE M. P. H. ROY

L'ex-président de la Banque de Saint-Jean est remis en liberté sous caution, samedi dernier

Montréal, 22.—De notre bureau.—L'honorable P. H. Roy est en liberté. Samedi matin, ses avocats ont d'abord présenté le bref de prohibition, pour faire déclarer nulle et illégale son arrestation, parce que le juge de paix qui a reçu plainte n'avait pas juridiction, étant lui-même directeur de la banque.

Le bref fut suspendu, et le bref d'habeas corpus lui fut substitué, pour faire réduire le montant des cautions. Sur l'entrefaite MM. A. N. Bédard, notaire de St-Jean; Troféo Côté, marchand du même endroit, et J. D. Bissonnette, cultivateur de l'île aux Noix, ont déposé le cautionnement en vers les mains des juges de paix O. E. Lecuyer et N. Lord.

L'enquête se continuera, demain. Il est rumored que le liquidateur aurait amené une nouvelle liste noire.

Messe Pontificale à la Chapelle du Séminaire

A 8.30, précédé d'un corps de zouaves de Trois-Rivières et Coaticook, un imposant cortège formé de 22 évêques, d'un grand nombre de prêtres et de tous les professeurs de l'Université, de plusieurs représentants de l'Etat, quittait l'Évêché pour se rendre à la chapelle du Séminaire, ce matin.

Voici les noms des évêques. Son Excellence le Délégué Apostolique; Mgr Duhamel, Archevêque d'Ottawa; Mgr Gauthier, Archevêque de Kingston; Mgr Howley, Archevêque de St-Jean, N. B.; Mgr McCarthy, Archevêque d'Halifax; Mgr McEvay, Archevêque de Peterboro; Mgr Blais, Evêque de Rimouski; Mgr McDonald, Evêque de Charlottetown; Mgr Emard, Evêque de Valleyfield; Mgr LaRoque, Evêque de Sherbrooke; Mgr Brunault, Evêque de Nicolet; Mgr Casey, Evêque de St-Jean, N. B.; Mgr Archambault, Evêque de Joliette; Mgr Blanche, Vicaire Apostolique du golfe St-Laurent; Mgr Bernard, Evêque de St-Hyacinthe; Mgr Mérel, Evêque d'Orléans; Mgr Guertin, Evêque de Manchester; Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal; Mgr Labrecque, Evêque de Chicoutimi; Mgr Racicot, Auxiliaire de Montréal, et l'abbé d'Orléans.

Parmi les représentants de l'autorité civile: Sir Louis Jetté, les honorables Rodolphe Lemieux, Juge Cannon, Lomer Gouin, Sir J. Peltier, Adélard Turgeon, A. Tascheau et M. Howard, attaché de l'ambassade de Londres à Washington.

C'est Mgr l'Archevêque qui chanta la messe, ayant à ses côtés comme diacres d'honneur, les supérieurs des collèges Lévis et Ste-Anne, les abbés A. Lachance et Dumais, Monseigneur Mathieu est archiprêtre. Les diacres d'office: les abbés Horace Gagnon, Marthou Mahou, Maîtres de cérémonie M. les abbés Lavergne et Nicole.

Sur un autre trône en face de Mgr l'Archevêque se trouvait Son Excellence le Délégué Apostolique assisté de Messieurs Fagny et Gauthier. A l'orgue les élèves ont chanté la messe de Riga sous la direction de M. Desrochers, maître de chapelle. Les solistes: le Dr Fliset, M. Moise Raymond, Aurèle Leclerc, M. le Dr Fliset a aussi chanté: O Salutaris de Panofka.

C'est M. l'abbé Camille Roy qui a fait le sermon. Voici un résumé: C'est la troisième fois que le peuple de Québec se réunit autour des restes de Mgr de Laval. En 1708, il célébrait ses funérailles, en 1878, l'Eglise Canadienne se réjouissait de retrouver les restes de son premier évêque qu'elle croyait perdus. En 1908, c'est l'apothéose définitive, par le marbre et le bronze, d'un nom et d'une œuvre qu'on apprécie de mieux en mieux.

Comme l'Eglise Canadienne fut l'œuvre de Laval, il faut définir l'esprit qu'il lui a communiqué. Le préciser, ce sera louer Laval lui-même. Il a voulu que son œuvre fût une œuvre de vie surnaturelle et de vie sociale.

Il a fondé son Eglise dans la vie surnaturelle. Il lui a assuré toute l'intégrité de sa foi, il l'a fondée à l'époque gallicane, et malgré des influences très fortes, sur le roc de Rome, il n'a pas voulu qu'elle relevât d'ailleurs que de Rome. Toute son organisation intérieure fut régie par la discipline et la liturgie de Rome. Les fondateurs ne doivent pas seulement être des hommes de lumière, mais aussi des saints. Mgr de Laval fut un grand saint. Il le fut par sa grandeur d'âme et par la générosité du sacrifice.

La vie surnaturelle ne peut pas s'enfermer dans les pratiques de la pitié et se confiner dans les soins de la vie individuelle. Elle débordait nécessairement sur la vie sociale. C'est pour cela que l'Eglise est une puissance sociale.

En bas d'une galerie
Samedi après-midi, une petite fille de 2 ans, enfant de M. F. Patry, rue Bagot, était à s'amuser sur une galerie située en arrière de la maison lorsque tout à coup l'un des barreaux sur lequel était appuyé l'enfant céda et la pauvre petite tomba d'une hauteur d'une dizaine de pieds. On ramassa l'enfant privé de ses sens. Le docteur Simard fut mandé et constata que l'enfant heureusement n'avait aucune blessure grave.

Un incident
Les évêques sont restés immobilisés durant assez longtemps devant le presbytère de Jacques-Cartier. Le puissant choeur de la paroisse groupé en amphithéâtre, chantait avec entrain. Lorsqu'il vint le refrain: Il moissonne, dans l'allégresse. Ce qu'il a semé dans les pleurs. Tous les yeux se sont tournés vers Mgr Roy, debout, mitre en tête et croix en main devant son ancien presbytère.

Jambe fracturée
Vers sept heures, hier soir, l'un des enfants de M. Jos. Pouliot, tailleur, demeurant rue St-Ambroise, est tombé d'une galerie d'une hauteur d'une dizaine de pieds. Dans sa chute l'enfant se fractura une jambe. Lorsque le Dr Poltras arriva il constata que la jambe était trop enflée pour être réduite immédiatement, mais ce matin il a pu réduire la fracture. La victime de cet accident n'a que trois ans et demi.

En bas d'une galerie
Samedi après-midi, une petite fille de 2 ans, enfant de M. F. Patry, rue Bagot, était à s'amuser sur une galerie située en arrière de la maison lorsque tout à coup l'un des barreaux sur lequel était appuyé l'enfant céda et la pauvre petite tomba d'une hauteur d'une dizaine de pieds. On ramassa l'enfant privé de ses sens. Le docteur Simard fut mandé et constata que l'enfant heureusement n'avait aucune blessure grave.

Un incident
Les évêques sont restés immobilisés durant assez longtemps devant le presbytère de Jacques-Cartier. Le puissant choeur de la paroisse groupé en amphithéâtre, chantait avec entrain. Lorsqu'il vint le refrain: Il moissonne, dans l'allégresse. Ce qu'il a semé dans les pleurs. Tous les yeux se sont tournés vers Mgr Roy, debout, mitre en tête et croix en main devant son ancien presbytère.

Jambe fracturée
Vers sept heures, hier soir, l'un des enfants de M. Jos. Pouliot, tailleur, demeurant rue St-Ambroise, est tombé d'une galerie d'une hauteur d'une dizaine de pieds. Dans sa chute l'enfant se fractura une jambe. Lorsque le Dr Poltras arriva il constata que la jambe était trop enflée pour être réduite immédiatement, mais ce matin il a pu réduire la fracture. La victime de cet accident n'a que trois ans et demi.

En bas d'une galerie
Samedi après-midi, une petite fille de 2 ans, enfant de M. F. Patry, rue Bagot, était à s'amuser sur une galerie située en arrière de la maison lorsque tout à coup l'un des barreaux sur lequel était appuyé l'enfant céda et la pauvre petite tomba d'une hauteur d'une dizaine de pieds. On ramassa l'enfant privé de ses sens. Le docteur Simard fut mandé et constata que l'enfant heureusement n'avait aucune blessure grave.

Un incident
Les évêques sont restés immobilisés durant assez longtemps devant le presbytère de Jacques-Cartier. Le puissant choeur de la paroisse groupé en amphithéâtre, chantait avec entrain. Lorsqu'il vint le refrain: Il moissonne, dans l'allégresse. Ce qu'il a semé dans les pleurs. Tous les yeux se sont tournés vers Mgr Roy, debout, mitre en tête et croix en main devant son ancien presbytère.

Jambe fracturée
Vers sept heures, hier soir, l'un des enfants de M. Jos. Pouliot, tailleur, demeurant rue St-Ambroise, est tombé d'une galerie d'une hauteur d'une dizaine de pieds. Dans sa chute l'enfant se fractura une jambe. Lorsque le Dr Poltras arriva il constata que la jambe était trop enflée pour être réduite immédiatement, mais ce matin il a pu réduire la fracture. La victime de cet accident n'a que trois ans et demi.

En bas d'une galerie
Samedi après-midi, une petite fille de 2 ans, enfant de M. F. Patry, rue Bagot, était à s'amuser sur une galerie située en arrière de la maison lorsque tout à coup l'un des barreaux sur lequel était appuyé l'enfant céda et la pauvre petite tomba d'une hauteur d'une dizaine de pieds. On ramassa l'enfant privé de ses sens. Le docteur Simard fut mandé et constata que l'enfant heureusement n'avait aucune blessure grave.

Un incident
Les évêques sont restés immobilisés durant assez longtemps devant le presbytère de Jacques-Cartier. Le puissant choeur de la paroisse groupé en amphithéâtre, chantait avec entrain. Lorsqu'il vint le refrain: Il moissonne, dans l'allégresse. Ce qu'il a semé dans les pleurs. Tous les yeux se sont tournés vers Mgr Roy, debout, mitre en tête et croix en main devant son ancien presbytère.

Jambe fracturée
Vers sept heures, hier soir, l'un des enfants de M. Jos. Pouliot, tailleur, demeurant rue St-Ambroise, est tombé d'une galerie d'une hauteur d'une dizaine de pieds. Dans sa chute l'enfant se fractura une jambe. Lorsque le Dr Poltras arriva il constata que la jambe était trop enflée pour être réduite immédiatement, mais ce matin il a pu réduire la fracture. La victime de cet accident n'a que trois ans et demi.

En bas d'une galerie
Samedi après-midi, une petite fille de 2 ans, enfant de M. F. Patry, rue Bagot, était à s'amuser sur une galerie située en arrière de la maison lorsque tout à coup l'un des barreaux sur lequel était appuyé l'enfant céda et la pauvre petite tomba d'une hauteur d'une dizaine de pieds. On ramassa l'enfant privé de ses sens. Le docteur Simard fut mandé et constata que l'enfant heureusement n'avait aucune blessure grave.

LA FÊTE-DIEU A MONTREAL

Elle a été célébrée avec éclat hier dans toutes les paroisses de la Métropole. Détails de la démonstration

Montréal, 21.—De notre bureau.—La grande solennité de la Fête-Dieu a été célébrée religieusement par notre population catholique hier.

Dans la plupart des nos paroisses il y a eu d'immenses processions d'hommes et de femmes, escortant par nos rues, le Très Saint Sacrement.

Comme toujours, les protestants témoins de ce grand acte de foi catholique, se sont émus à ce spectacle, et plusieurs en gardent un souvenir durable.

La procession était pour les riches comme pour les pauvres, aussi a-t-on vu, marchant à la suite des pauvres, des membres de la magistrature et du barreau, etc., etc.

Les rues étaient superbement décorées et à divers endroits, des mains pieuses avaient dressé de magnifiques reposoirs éblouissants de lumière et de fraîcheur.

A Notre-Dame où l'on a fait la grande procession paroissiale, Monseigneur l'Archevêque présidait, tandis que Monseigneur Racicot, évêque auxiliaire, assisté des abbés Prud'homme et Williams, tenait le Saint-Sacrement, sous le dais, porté par les marguilliers de Notre-Dame.

Cinq paroisses prirent part à cette grande procession: celles de St-Jacques, St-Patrice, Ste-Hélène et la cathédrale.

Le 65ème bataillon avait eu le bonheur d'être choisi comme escorte d'honneur.

On remarquait aussi les juges et les principaux membres du Barreau.

Dans la paroisse St-Pierre, desservie par les Oblats, ce fut le R. P. Jodoin, O. M. I., qui portait l'Hostie-Sainte, assisté des RR. PP. Fafard et Benoit. Les rues de la paroisse St-Pierre étaient magnifiquement décorées.

A St-Jean-Baptiste, la procession se fit dans l'après-midi.

M. l'abbé Palençon vicaire, marchait sous le dais, assisté des abbés Paré et Laporte. M. le curé Magloire Auclair, présidait la pieuse cérémonie.

Dans la paroisse des RR. PP. Jésuites, à l'Immaculée Conception, il y eut deux processions, l'une, l'avant-midi, et l'autre dans l'après-midi.

A la procession de la paroisse, le matin, le R. P. Proulx, curé, portait le Très Saint-Sacrement.

Marchaient aussi dans le cortège, en tête de leurs congrégations respectives: congrégations des jeunes gens, des Enfants de Marie et des hommes, les RR. PP. Garceau, Renaud et Hyacinthe Hudon.

Dans l'après-midi, on processionna le Saint-Sacrement à travers les principales rues de la paroisse de Saint-Stanislas, nouvelle desserte, dirigée par M. l'abbé Guay, autrefois de la paroisse St-Denis.

Marchait sous le dais, le R. P. Chartrand, assisté des RR. PP. Fougier et Desjardins.

Dans la paroisse du Sacré-Cœur, paroisse qui a pour curé M. le chanoine Adam, M. l'abbé Gagnon, portait l'Hostie Sainte, assisté des abbés Aubertin et Caumartin.

Un magnifique reposoir avait été dressé chez M. Boucher, coin Sherbrooke et Beaudry.

Sur le parcours s'élevaient de nombreuses oriflammes, inscriptions, drapeaux et autres décorations appropriées.

A Hochelaga, la procession était présidée sous le dais par M. l'abbé Piquet, assisté des abbés Lachapelle et Ethier. M. l'abbé Brodeur était le directeur de la procession.

GRAVE ACCIDENT
Samedi matin, vers onze heures, un accident qui aurait pu avoir des suites encore plus déplorables, est survenu sur la rue St-Jean, à l'encroisement de la rue Claire-Fontaine. Une demoiselle Pagé, des Ecuries, venait de faire visite à des parents qui demeuraient au village St-Jean-Baptiste, et se disposait à traverser la rue St-Jean près de l'arc, à côté de l'église, lorsqu'elle fut frappée par un tramway électrique. Des passants s'empressèrent de la transporter chez M. Damien Matte, rue St-Jean, où Mme Matte manda immédiatement par téléphone auprès de la blessée les Drs Gilbert et Roy, qui lui prodiguèrent les premiers soins. Après examen, les médecins constatèrent qu'il n'y avait aucune fracture. M. l'abbé Pichette, de la cure du Faubourg St-Jean, qui avait aussi été appelé, confessa la blessée qui avait recouvré toute sa connaissance, mais ne jugea pas à propos de l'administrer. Quelque temps après, Mlle Pagé accompagnée du Dr Gilbert, fut transportée chez son parent, M. Herménégille Pagé, commis, 236 1/2, rue d'Algonquin. Le Dr Gilbert à qui nous nous sommes informés de l'état de santé de Mlle Pagé, nous dit que la malade est relativement bien pour le temps et qu'à moins de complications, elle sera assez bien rétablie dans une huitaine de jours.

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude.

La Rochefoucauld.

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude.

La Rochefoucauld.

LA BANQUE DE MONTREAL

SUCURSALLE ST-ROCH
COIN DES RUES DU PONT ET ST-JOSEPH
DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES
INTÉRÊT CRÉDITÉ 4 FOIS L'AN
H. DESRIVIÈRES, GÉRANT.

LA STANDARD RUBBER PAINT

Peinture à base de caoutchouc préparée en quatorze différentes couleurs.
Est sans égale pour les toitures en métal affecté par la rouille.

Recommandée pour les constructions: En Pierre, Brique, Bois et autres usages à l'extérieur.

POUR ÉCHANTILLONS, PRIX, ETC., S'ADRESSER A
ARTHUR POULIOT & COMPAGNIE
TEL 1485. 105 COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Amusements sur le Terrain de l'Exposition le jour de la Fête Nationale dans l'après-midi du 23 courant à 2 heures précises.

Courses au Galop et Courses avec obstacles par le Club des Amateurs d'Equitation et de Chasse à Cour de Québec.

Courses à pieds très attrayantes auxquelles prendront part les deux champions canadiens, MM. L. P. O. Plead et Henri Myrand. Exercices militaires et gymnastiques de tous genres par les gardes et les Zouaves de Québec.

Pour détails, voir le programme. 2.—20-22

LOTÉRIE DU 22 JUIN

CHEZ J. PLAMONDON & FILS
20 numéros gagnants

Nos clients de la semaine dernière sont priés de voir si le numéro de leurs factures à notre magasin est un de ceux annoncés ci-après, et dans ce cas venir réclamer leur argent: 298 P. O., 0.65; 99. N. Y., 0.80; 260 Y. O., 0.30; 187 Z. O., 0.20; 299 N. Y., \$11.00; 387 N. Y., \$0.60; 151 A. Y., 0.88; 71 Y. A., 0.40; 518 Y. A., 0.77; 144 P. G., \$8.98; 252 A. Y., 0.48; 317 Y. O., 0.60; 414 N. Y., \$1.99; 841 J. P., 0.11; 263 N. Y., 0.12; 757 Z. X., \$1.08; 183 Z. O., \$1.25; 300 N. Y., 0.62; 368 N. Y., \$1.53; 53 Y. O., 0.68

J. PLAMONDON & FILS, 727, rue St-Valier.

A LÉVIS

Mariage Hallé-Boutin
Ce matin, à 9 heures, M. Alfred Hallé, agent de la buanderie de Lévis, fils de M. Ovide Hallé, ancien marguillier de Lévis, a épousé Mlle Marie-Anne-Eugénie Boutin, fille de M. Honoré Boutin.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Joseph Hallé, directeur du Collège de Lévis, frère du marié.

Décès d'un ancien lévisien
On nous apprend de la Rivière-du-Loup, en bas, le décès d'un ancien lévisien, M. Omer Julien, entrepreneur-plombier.

M. Julien fut quelques années à l'emploi de M. Lambert, plombier, qui avait son établissement là où est le magasin de M. Marc Couture, rue Commerciale. M. Julien ouvrit ensuite un établissement à son compte. Il y avait une vingtaine d'années qu'il résidait à la Rivière-du-Loup.

M. Julien a été inhumé à Québec cet après-midi.

Statistique paroissiale
Pendant la semaine terminée samedi le 20 juin, on a fait à l'église Notre-Dame de Lévis 8 baptêmes, 5 mariages et 7 sépultures.

Salut solennel du St-Sacrement
A cause des fêtes de Mgr de Laval, il n'y a pas eu de vêpres à Lévis, hier.

A 7 heures du soir, on a chanté un salut solennel du Saint-Sacrement.

La procession à Saint-Joseph
Les paroissiens de